MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 81 (1981), p. 159-188

Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière

Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	
9782724711288	*Karnak-Nord XI*	Colin Hope
9782724711622	*BIFAO 126*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

SEPTIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES AUX KELLIA (Avril 1981)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Guillemette ANDREU et René-Georges COQUIN

avec la collaboration de
Pascale BALLET, Georges CASTEL, Patrick DELEUZE
et Pierre-Henry LAFERRIÈRE

La septième mission archéologique menée par l'IFAO sur le site monastique des Kellia a eu lieu du 4 avril au 6 mai 1981 [1]. Reprises en 1979-80 après une longue interruption, les fouilles avaient porté lors de la campagne précédente sur les églises du kôm 34, dont l'exploration était restée inachevée en 1968 [2]. Bénéficiant cette année-ci de moyens plus importants [3], nous pûmes envisager de fouiller un kôm intact, espérant ainsi augmenter par des données nouvelles nos connaissances sur ce site unique dans l'histoire du monachisme chrétien.

Le choix du kôm fut particulièrement délicat car l'état du site est, chaque année, plus alarmant. La destruction continue de kôms pour l'irrigation et la mise en cultures de nouvelles terres, gagnées sur les vestiges archéologiques qu'abrite ce désert, reste le fléau le plus menaçant [4]. L'installation de la voie ferrée semble momentanément interrompue tandis que la sédentarisation des bédouins continue de s'effectuer progressivement au Sud de la voie ferrée. Devant cet état de fait, il nous a paru utile de faire préciser l'état du site, tel qu'il se présentait en avril 1981, par Patrick Deleuze, topographe de l'IFAO. Ce dernier a très obligeamment dressé deux plans topographiques : le premier (fig. 1)

[1] Comme l'an dernier, les fouilles furent dirigées par R.-G. Coquin, en mission de l'IFAO, assisté de G. Andreu, pensionnaire de l'IFAO. Participèrent à cette campagne G. Castel, architecte de fouilles, P. Deleuze, topographe, et P. Laferrière, dessinateur. P. Ballet a entrepris, lors d'une mission de deux semaines, l'étude de la céramique. Le Service des Antiquités était représenté par M. l'Inspecteur Saber Selim Muhammad, dont le dévouement et l'esprit coopératif n'ont jamais failli. Qu'il trouve ici l'expression de notre reconnaissance.

[2] Cf. *BIFAO* 80, 1980, 347-368 et pl. XCIX-CII.

[3] M. J. Vercoutter, directeur de l'IFAO, a accepté d'inscrire le chantier de fouilles des Kellia au programme archéologique de l'IFAO pour l'année 1981. Nous l'en remercions très vivement.

[4] Ce problème a été plusieurs fois évoqué au Colloque « Prospection et Sauvegarde des antiquités de l'Egypte » organisé par l'IFAO à l'occasion de son Centenaire (8-12 janvier 1981). A la suite des interventions de Messieurs les Professeurs Guillaumont et Daumas, une résolution finale, visant à demander la protection du site archéologique des Kellia a été formulée. Cf. *Actes de la Table Ronde*, 1981, 195-203, 229 et 234.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

est une évaluation globale des destructions sur l'ensemble des sept secteurs archéologiques reconnus sur le site des Kellia; le second (fig. 2) décrit l'état du site sur ce qu'il est convenu d'appeler la concession française et l'avancée de l'irrigation qu'on y a constatée [1]. On y verra que sur la concession française les kôms encore intacts sont manifestement voués, à court terme, à une disparition certaine. Dans ces conditions, il était difficile de considérer comme prioritaire la fouille d'un kôm plutôt que d'un autre [2]. Cependant, il nous parut que le kôm 167 méritait notre attention : cerné au Nord, à l'Est et au Sud par des champs récemment irrigués, il se présentait comme un kôm « moyen » [3] dont nous avions quelque chance d'arriver à dégager la totalité des bâtiments dans le temps qui nous était imparti. La partie centrale du kôm était bien conservée; elle s'élevait à environ 185 cm au-dessus des arasements du mur d'enceinte, lui-même atteignant une hauteur de 50 cm au-dessus du sol (Pl. XXXIII, A). En 1965, R. Kasser et J. Jarry avaient rapidement déchaussé quelques murs de ce kôm, à la recherche d'inscriptions [4]. L'une de ces inscriptions fournissait une date : 22 Pašons 428 de Dioclétien, soit 17 mai 712 de notre ère.

L'exploration systématique du kôm 167 révéla deux étapes de construction : un ermitage primitif (pièces 1-13) fut construit dans un premier temps, vraisemblablement à la fin du Ve siècle ou au début du VIe siècle. Plus tard, au VIIe siècle, le couvent fut agrandi par des adjonctions (pièces 14-34) disposées autour du noyau ancien, qui subit alors des remaniements. C'est ce dernier état de construction que nous avons mis au jour. Pour une compréhension complète de l'ermitage ancien, il faudra, lors de la prochaine campagne, effectuer des sondages pour retrouver son mur d'enceinte des côtés Nord, Est et Sud. Pour des raisons de temps nous n'avons pu dégager ni la cour, ni le puits et les installations annexes, habituellement situés dans l'angle Sud-Est de la cour.

Enfin, la fouille du kôm 167 a permis de déceler les traces d'une occupation de l'époque arabe. Presque toutes les pièces du couvent du VIIe siècle et deux pièces du couvent primitif

[1] D'autre part, P. Deleuze a fixé un point général d'altitude en scellant un repère métallique sur la marche supérieure de la maison de fouilles de l'IFAO. Ce repère se situe à + 9,00 m d'altitude.

[2] De son côté, le Service des Antiquités, représenté par MM. les Inspecteurs ʿAbbas al-Chennawi et Mustafa Desuqi, fouilla pendant ce même mois d'avril 1981 un kôm situé sur la concession IFAO des Kellia. Il s'agit du kôm n° 230 selon la numérotation des kôms établie par J.-L. Despagne lors de son inventaire topographique réalisé en 1965, et adoptée depuis dans les publications de l'IFAO. Les mêmes inspecteurs envisagent le dégagement du kôm n° 260 en Septembre 1981.

[3] Selon les normes de R. Kasser, *Kellia II, Topographie*, 1972, 42. Son mur d'enceinte mesure, en effet, 38 × 25 m environ.

[4] Id. *Ibid.*, 42-3. Dégagés lors de ce travail, les murs portant ces inscriptions n'ont pas résisté aux intempéries : nous n'avons retrouvé aucune des inscriptions publiées par R. Kasser.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Lafernière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

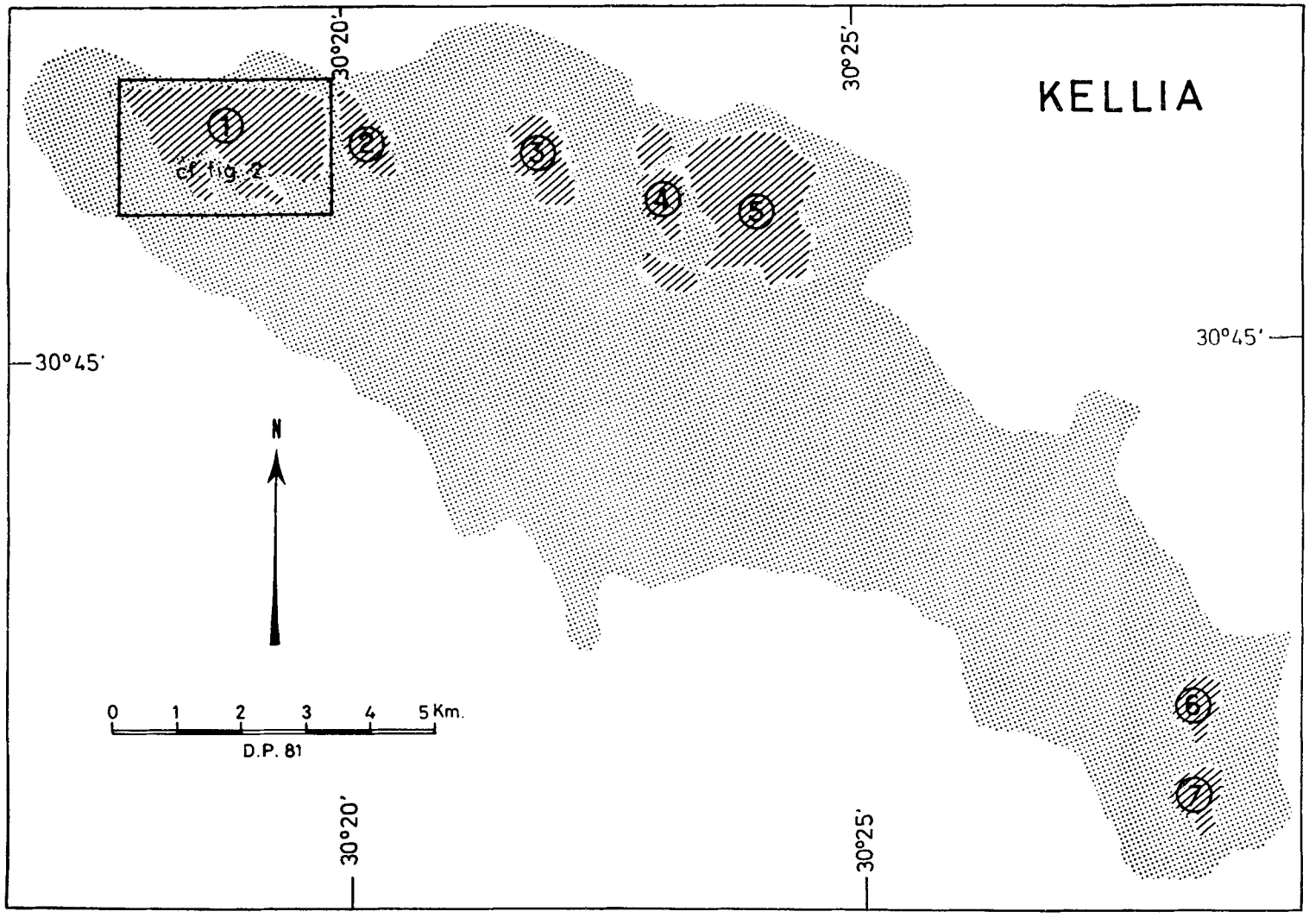

Fig. 1. — Evaluation des destructions sur l'ensemble du site monastique des Kellia en avril 1981 (Patrick Deleuze). (d'après le plan établi dans R. Kasser, *Kellia-Topographie*, Genève, 1972).

LÉGENDE :

(Concession française) :

1. Quṣūr al-Rubā'iyyāt : kôms détruits : 48 % (cf. fig. 2).
2. Quṣūr al-Rubā'iyyāt, extension Est : kôms détruits : 100 %.

(Concession suisse) :

3. Quṣūr al-'Izayla : kôms détruits : 0 %.
4. Quṣūr al-'Abīd : kôms détruits : 100 %.
5. Quṣūr 'Isā : kôms détruits : 100 % (sauf kôm Sud 1).

(non concédés) :

6. Quṣūr al-Ḥigayla : kôms détruits : 0 %.
7. Quṣūr al-'Arayma : kôms détruits : 0 %.

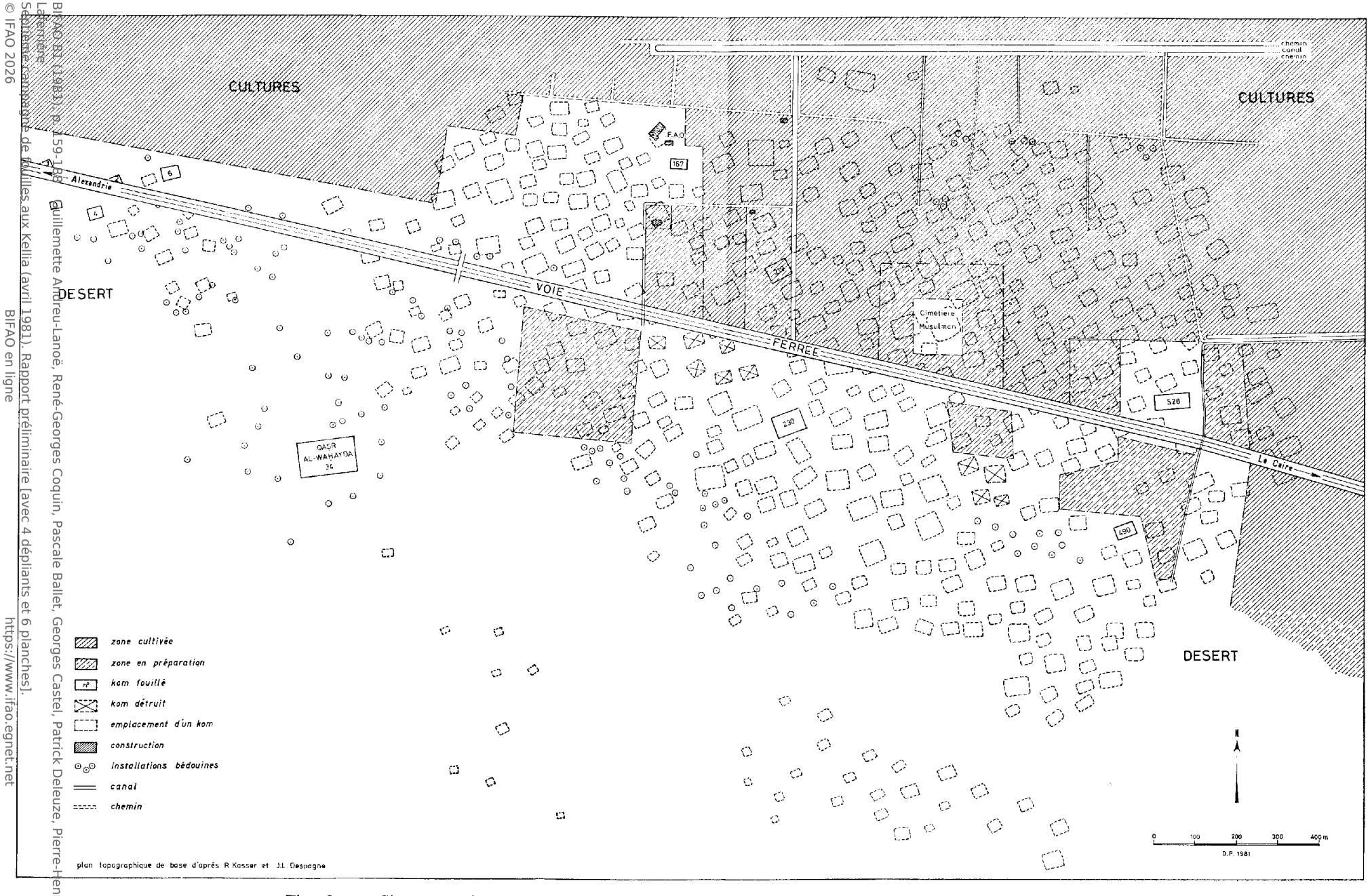

Fig. 2. — Site monastique des Kellia : Etat sur la concession française en avril 1981 (Patrick Deleuze).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière.
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net

(4 et 6) ont été investies par des habitants qui installèrent des foyers dans les angles des pièces et firent du feu et de la cuisine. On retrouva d'abondants tessons noircis, des os d'animaux (volailles, chèvres et chameaux) et des grands coquillages nacrés (utilisés probablement comme cuillers). Sans doute est-ce à cette occupation qu'il faut attribuer une partie des inscriptions arabes tracées çà et là sur les murs [1].

DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

I. L'ERMITAGE PRIMITIF (Fig. 3 et Pl. XXXIII, B).

A. Entrée du couvent et salles communes.

On pénètre dans le couvent par l'Est. Toute la partie Est de l'ancien couvent est occupée par les salles d'accueil et de réception des visiteurs (1-2) auxquelles font suite un office (8) et une cuisine (11).

L'entrée du couvent se fait par une porte large de 82 cm encadrée de deux colonnes recouvertes d'un mortier rose. Cette porte se fermait de l'intérieur par un vantail en bois (crapaudine au Nord, trou du pène au Sud à 70 cm du sol (Pl. XXXIV, A). Par cette porte on accède aux salles 1-2 que séparent deux pilastres médians qui soutenaient un arc. Le sol de ces pièces est fait d'un mortier dur gris-rose. Dans 1, on remarque derrière la porte d'entrée une poterie encastrée dans le sol, côté Nord. Une dalle de calcaire blanc a été scellée au centre de la pièce et deux petits blocs de pierre (?) noire sont visibles devant les seuils des portes.

Ces pièces 1-2 sont approximativement carrées; elles étaient couvertes de voûtes-coupoles (voir *infra* annexe architecture). Leurs murs étaient badigeonnés à la chaux : cet enduit est conservé par plaques. Le mur Ouest de la salle 2 était orné d'une croix peinte en rouge, on devine que d'autres croix étaient tracées sur les murs de cette pièce. Une niche cintrée, située à 80 cm du sol, a été installée dans le mur Est. Notons ici que le fond de cette niche a été cassé pour donner accès à la pièce 14, lors de l'extension du monastère. Le mur Nord de la salle 2 montre les traces de plusieurs remaniements. A l'origine, il présentait en son milieu une grande niche cintrée (à 85 cm du sol), encadrée de deux croix peintes en rouge et surmontée de deux soupiraux obliques qui donnaient lumière et aération à cette salle 2. A hauteur des soupiraux, des cornes de gazelles étaient

[1] Voir *infra* le § consacré au matériel épigraphique, p. 179.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

scellées dans le mur. Lors de l'agrandissement du couvent vers le Nord, la niche a été démolie et un passage, large de 70 cm, a été ménagé dans l'épaisseur du double mur. Par la suite, cette porte a été murée et c'est ce dernier état que l'on observe aujourd'hui (Pl. XXXIV, b). Le mur Est de la salle 1 montre une niche cintrée située à 79 cm du sol au-dessus de laquelle on remarque la trace d'une corne de gazelle. Du côté Sud, la salle 1 présente deux niches (à 90 cm du sol) dont l'une est cintrée et l'autre (à l'Ouest) carrée. Un passage large de 70 cm conduit vers le Sud à la pièce 8.

Celle-ci est rectangulaire et était originellement couverte d'une voûte-coupole. Son sol est enduit d'un mortier blanchâtre épais qui remonte sur les murs jusqu'à une hauteur de 40 cm. Pièce intermédiaire entre les salles d'accueil et la cuisine, cette salle servait vraisemblablement d'office et de remise. Une niche cintrée est ménagée dans le mur Est à 85 cm du sol. Une banquette haute de 18 cm et large de 35 cm, couverte du même mortier que le sol, est construite contre le mur Est. L'angle Sud-Ouest de cette pièce 8 est occupé par un petit banc de briques enduites de mortier (Haut. : 23 cm; Long. : 52 cm; Larg. : 26 cm). Trois portes donnaient accès à cette pièce 8 : au Nord on y entrait depuis 1-2, au Sud depuis la cuisine 11 et à l'Ouest depuis la pièce 9. Lors du dernier aménagement de ces espaces, les portes Nord et Sud ont été murées tandis que la porte Ouest a été conservée mais obturée à mi-hauteur par un muret haut de 85 cm. Ce sont ces ultimes transformations, dues à une redistribution des fonctions de ces pièces, que l'on peut voir aujourd'hui. Il est cependant sûr qu'à l'origine la pièce 8 menait à la cuisine 11.

Cette dernière se présente comme une petite pièce rectangulaire, aux murs en brique crue sans enduit ni niche, et au sol en terre battue. Lors de la construction primitive, elle était fermée au Sud et ouverte au Nord. Ultérieurement, elle fut au contraire fermée au Nord et ouverte au Sud, vers 31. Contre le mur Ouest, on note la présence d'un petit réchaud bas et d'une cavité rectangulaire, remplie de cendres et fermée par quelques briques. A côté de cette cavité, le mur Nord est percé d'un trou dans lequel une marmite a été scellée verticalement (réserve à aliments ?). Contre le mur Est, un four à pain occupe l'angle Sud-Est. Ce four (ø 75 cm) est fait de briques disposées en rond autour du foyer central.

B. L'appartement de l'Ancien (Pièces 3-4-5-6-7).

L'appartement privé de l'Ancien, réservé à la retraite du moine, se compose d'un vestibule (3), d'une salle de prière (4), d'une chambre (5), d'une salle de travail (?) (6) et d'un silo (7). Une porte séparait cet appartement de la salle 1. La solitude du moine était

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Lafrerière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches]
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

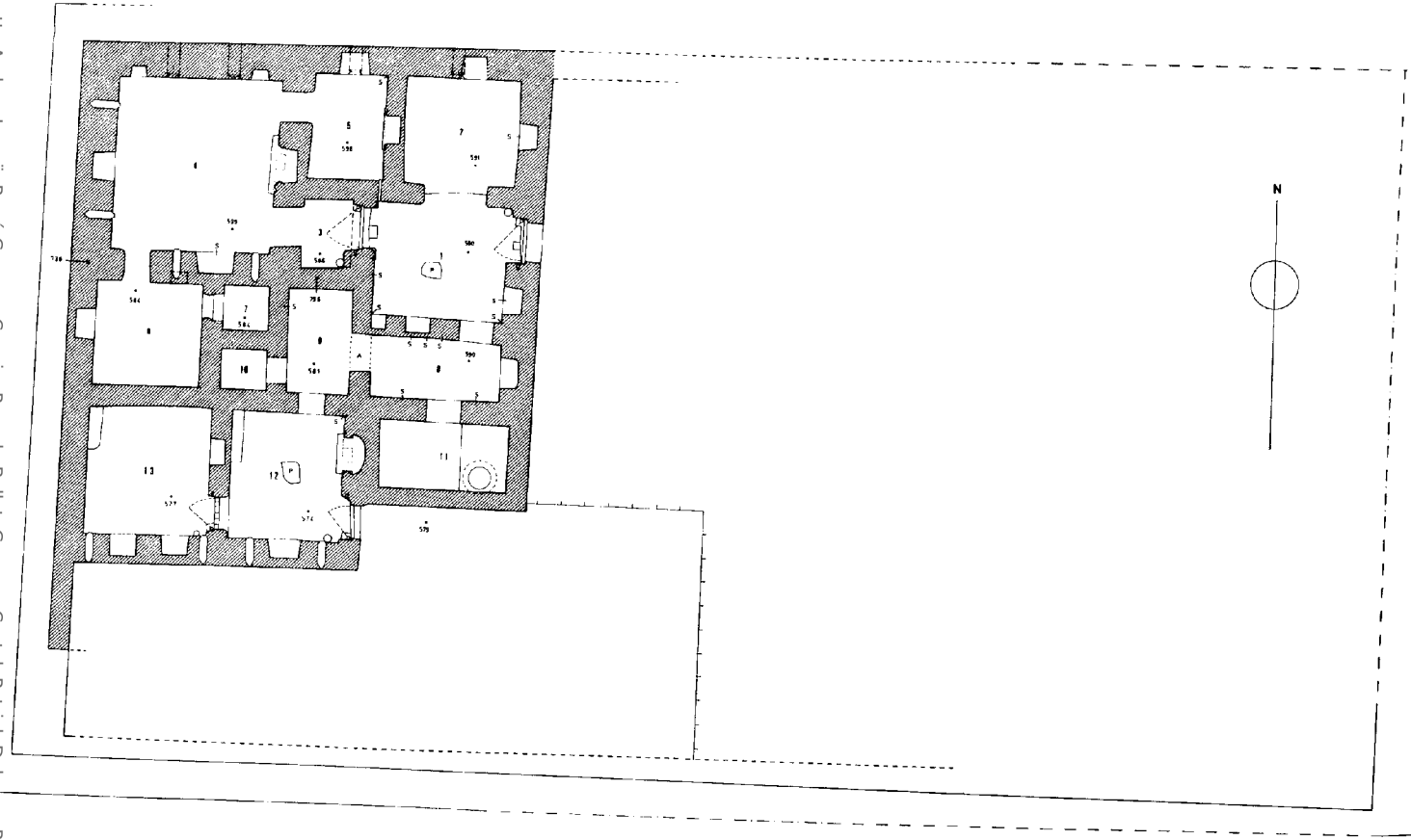

Fig. 3. — Plan de l'ermitage primitif K 167 (première période) (Georges Castel).

limite de la fouille
reconstitution théorique
partie détruite
partie cachée

A porte peut-être tardive (étude en cours)
P pierre dans la chape
S suspension
(n.b. la cour n'a pas été fouillée)

ainsi assurée mais on note la présence d'un tuyau de communication situé à droite de la porte, à 71 cm du sol. Ce tuyau, fait de cols d'amphores mis bout à bout, débouchait sur la chambre de l'ermite (5) et permettait au visiteur d'entrer en contact avec lui.

La porte d'entrée de l'appartement est ménagée dans le mur Ouest de 1. Elle est encadrée de deux colonnes à chapiteaux ouverts qui soutiennent un arc. A droite de cette porte, à environ 1,80 m du sol, on remarque une petite inscription funéraire, au nom de l'abba Théonas, incisée dans l'enduit [1]. La porte fermait de l'intérieur du vestibule 3 (crapaudine au Nord, trou du pène au Sud à 1,03 m du sol). Le seuil est surélevé, une poterie est scellée dans le sol, derrière la porte, dans l'angle Sud-Est du vestibule 3.

Ce dernier est une petite pièce carrée, originellement couverte d'une coupole. Son sol est revêtu d'un mortier rose et ses murs sont enduits d'un badigeon à la chaux. Des cornes de gazelles sont visibles dans les angles de cette pièce.

Depuis le vestibule on pénètre, à l'Ouest, dans la salle de prière 4. Cette pièce, approximativement carrée (3,60 × 3,35 m), était couverte d'une voûte-coupole. Son sol est enduit d'un mortier rouge qui remonte sur les murs jusqu'à une hauteur de 0,55 m, formant ainsi une plinthe qui reçut une décoration. Par endroits, on retrouve les motifs de ce décor : il s'agit d'entrelacs et de rosaces peints en couleur lie-de-vin sur rouge plus clair. C'est dans le mur Est qu'a été installée la niche de prière (Haut. : 82 cm; Larg. : 77 cm; Prof. : 48 cm) à 85 cm du sol. Cintrée, encadrée de deux colonnettes dont la base s'appuie sur un large bandeau inférieur (Larg. : 29 cm) débordant du mur de 6 cm, cette niche est couverte d'un enduit blanc très fin tandis que son fond montre les traces d'une frise garnie d'un motif floral peint en rouge et vert sur l'enduit blanc. Sous la niche de prière, on trouve l'habituelle petite niche (Haut. : 26 cm; Larg. : 22 cm; Prof. : 19 cm) creusée dans la plinthe à 27 cm du sol. Les murs Sud et Ouest ont chacun une grande niche en leur milieu tandis que le mur Nord montre deux petites niches cintrées et deux soupiraux. Deux amphores à anses étaient encastrées horizontalement dans les murs Nord, Sud et Ouest de la salle de prière. L'une de ces amphores a été déchaussée pour étude : elle mesure plus de 90 cm [2]. Lorsque, au VIIe siècle, on agrandit le couvent et qu'une nouvelle circulation d'une pièce à l'autre fut ordonnée, une porte, large de 90 cm, fut percée entre 4 et 18 au Nord.

Par une petite porte cintrée (larg. : 62 cm) on accède, côté Est, à la chambre 5. Fermée à mi-hauteur par un muret haut de 60 cm, cette porte isolait le moine dans sa retraite.

[1] C'est la seule inscription trouvée dans l'ermitage primitif. — [2] Voir *infra* p. 187.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La pièce 5, rectangulaire, originellement couverte d'une voûte-coupole, a un sol enduit d'un mortier dur rose et des murs badigeonnés à la chaux. Des cornes de gazelles sont enfoncées à chaque angle des murs. C'est dans le mur Sud de cette pièce qu'aboutit le tuyau de communication avec la salle d'accueil 1. Une niche cintrée, à 84 cm du sol, occupe le milieu du mur Nord. De part et d'autre de la niche, on remarque deux poteries encastrées dans le mur et, au-dessus, un soupirail. Une niche cintrée, encadrée de deux colonnettes, se voit dans le mur Est, à 67 cm du sol.

Du côté Sud de 4 un passage mène à la salle 6, dite « salle de travail ». Approximativement carrée, son sol est fait d'un mortier dur gris-rose et ses murs sont enduits à la chaux. Du côté Nord, près de la porte, on note la présence d'une petite niche cintrée à 91 cm du sol. Du côté Ouest, à 84 cm du sol, une niche cintrée occupe le milieu du mur. Une ouverture ménagée dans le mur Est de cette salle 6 permettait au moine d'accéder au silo 7. Cette petite porte arrondie, large de 53 cm, est obturée à mi-hauteur par un muret haut de 68 cm.

Le silo 7 est une petite pièce carrée et couverte d'une coupole dont le sol est enduit d'un épais mortier gris et les murs d'un mortier blanchâtre.

C. L'APPARTEMENT DU DISCIPLE (Pièces 9-10-12-13) (Pl. XXXV, A).

Malgré les remaniements qu'a subis l'ancien couvent lors de l'extension ultérieure (passages obturés, nouvelle distribution des pièces), on peut retrouver la construction originelle de l'appartement du disciple et concevoir qu'il s'est ordonné comme suit: deux pièces en enfilade (12-13) dont l'une (12) est une salle de prière, auxquelles s'ajoute une pièce (9) qui relie 12 à l'office 8 et qui donne accès au silo 10.

L'entrée de l'appartement du disciple se fait par le côté Est de la salle de prière 12. Une porte large de 75 cm, qui ferme de l'intérieur (crapaudine au Sud, verrou au Nord) isolait cette unité d'habitation de l'extérieur. La salle de prière 12 est carrée, son sol est enduit d'un mortier rouge sombre qui remonte sur les murs, formant ainsi plinthe sur une hauteur d'environ 70 cm. La partie supérieure des murs est enduite à la chaux. Derrière la porte, du côté Sud, on note la présence d'un pot encastré dans le sol. Le mur Est est occupé par la niche de prière, située à 92 cm du sol. Vraisemblablement cintrée (la partie supérieure a disparu), cette niche (Larg. : 70 cm; Prof. : 52 cm) est encadrée par deux colonnettes dont la base est supportée par un bandeau inférieur large de 14 cm qui déborde en relief de 6 cm sur le mur. Le plat et le bandeau inférieur de la niche sont peints en rouge; le reste est blanc. Sous cette niche, l'habituelle petite niche (Haut. : 28 cm; Larg. : 27 cm; Prof. : 19 cm) est creusée dans la plinthe, à 33 cm du sol. Le mur Sud

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

montre une niche centrale, partiellement conservée, à 92 cm du sol, encadrée de deux amphores disposées horizontalement. Au sol, dans l'angle N.-O. de cette salle 12, on remarque un petit banc (Long. : 73 cm; Larg. : 25 cm; Haut. : 12 cm) recouvert d'un mortier rouge. C'est dans le mur Nord de cette pièce qu'était originellement aménagé le passage vers 9. Ce passage a été muré par la suite mais, en démontant ce blocage, on a retrouvé une porte large de 53 cm pourvue d'un seuil en mortier identique à celui du sol de 12.

Située à l'Ouest de la salle de prière 12, la pièce 13 est carrée; son sol est couvert d'un mortier rouge qui remonte sur les murs jusqu'à une hauteur aujourd'hui disparue. On y accède depuis 12 par une porte avec vantail, large de 72 cm. Derrière la porte, du côté Sud, un pot est encastré dans le sol. Une niche cintrée (Haut. : 55 cm; Larg. : 57 cm; Prof. : 29 cm) est installée dans le mur Est à 84 cm du sol tandis que le mur Sud est occupé par deux niches partiellement conservées, situées à 90 cm du sol. De part et d'autre des niches, on observe deux amphores à anses, disposées horizontalement dans le mur. Dans l'angle Nord-Ouest de cette salle 13, un petit banc (Haut. : 10 cm; Larg. : 28 cm; Long. : 90 cm), recouvert d'un mortier identique à celui du sol a été placé le long du mur Ouest. Le niveau d'arasement des murs empêche d'observer la présence de niches ou de pots encastrés dans les murs.

Transformée lors de l'extension du couvent, la pièce 9 dépendait de l'appartement du disciple et permettait à ce dernier d'aller à la cuisine (11) sans passer par l'extérieur et d'accéder au silo 10. La pièce 9 est rectangulaire et voûtée; son sol est recouvert d'un mortier gris-blanc, très dur. Ses murs sont enduits à la chaux, il ne reste que quelques traces de ce traitement. Son mur Nord était plein; on y perça un passage large de 66 cm vers le vestibule 3 lors de la redistribution des pièces. C'est dans le mur Est que se situe l'accès à l'office 8 : cette porte a été ultérieurement fermée par un muret bas (voir *supra* p. 164). Le silo 10 est une très petite pièce voûtée, enduite de mortier dur, sans système de fermeture visible à l'ouverture côté Est.

Ainsi se décrivent les trois unités qui composaient le noyau primitif de cet ermitage. Pour l'inclure dans la construction postérieure (VIIe siècle) et redistribuer les pièces en fonction des besoins nouveaux, de l'accroissement de la population destinée à vivre dans ces locaux et, sans doute, de l'évolution du mode de vie monacale, diverses transformations furent apportées aux bâtiments de l'ancien couvent. Rappelons-les brièvement : deux portes furent percées entre 4 et 18 et entre 2 et 17 du côté Nord et un passage fut aménagé entre 3 et 9. Au Sud, on ouvrit la cuisine 11 vers 31. Trois portes furent murées (entre 1 et 8; 8 et 11; 9 et 12) tandis que la porte entre 8 et 9 fut partiellement obturée par un muret bas.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

II. EXTENSION DU VIIe SIÈCLE (Fig. 4 et Pl. XXXV, B),

La datation donnée ici sera justifiée dans le paragraphe concernant les inscriptions coptes.

Cet agrandissement du couvent originel comprend trois groupes de bâtiments : celui situé au Nord-Ouest de l'ermitage primitif décrit plus haut, celui disposé au Nord de la Cour et les locaux annexes placés au Sud et à l'Est.

A. Groupe du Nord-Ouest.

1. *Porte d'entrée.*

On pénètre dans cette partie du kôm 167 par une porte (Larg. 110 cm.) placée à l'Est et donnant naturellement sur la cour. De chaque côté de cette porte ont été ménagées, dans l'extérieur du mur, deux niches à ± 125 cm du sol; elles étaient très arasées. Cette entrée, qui était probablement flanquée de deux colonnettes enduites de mortier blanc, est du type classique aux Kellia : seuil en briques cuites, feuillure de mortier pour tenir le chambranle, crapaudine de pierre au Nord et deux trous pour les pènes au Sud (à 118 et 84 cm du sol).

Une inscription copte en belle onciale (haut. 2/2,5 cm) avait été tracée en rouge sur le montant Nord de cette porte; nous n'avons pu en lire que l'invocation initiale : « Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit-saint ».

Une poterie était encastrée dans le sol à droite en entrant.

2. *Pièces communes* (15, 16, 20, 21, 22).

a) Salles d'accueil (15, 16). Cette porte d'entrée donne accès à une salle double, très fréquente dans les couvents des Kellia et dont nous avons le parallèle exact dans le petit couvent primitif (pièces 1 et 2). Mais elle est faite ici de deux parties de dimensions inégales (15 : 6 × 6 m; 16 : 5,50 × 4 m); elles sont distinguées par un arc qui était supporté par deux pilastres, distants de 2,60 m, flanqués de colonnettes avec piédestaux et chapiteaux (Haut. totale : 1,63 m), le tout simplement formé de briques crues recouvertes d'enduits décorés.

Un épais mortier couleur lie de vin couvre tous les murs de cette salle double sur ± 80 cm de hauteur, formant une plinthe. Au-dessous des niches, dans la salle numérotée 15, se trouvaient des motifs décoratifs d'entrelacs, dont malheureusement il ne subsistait que

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

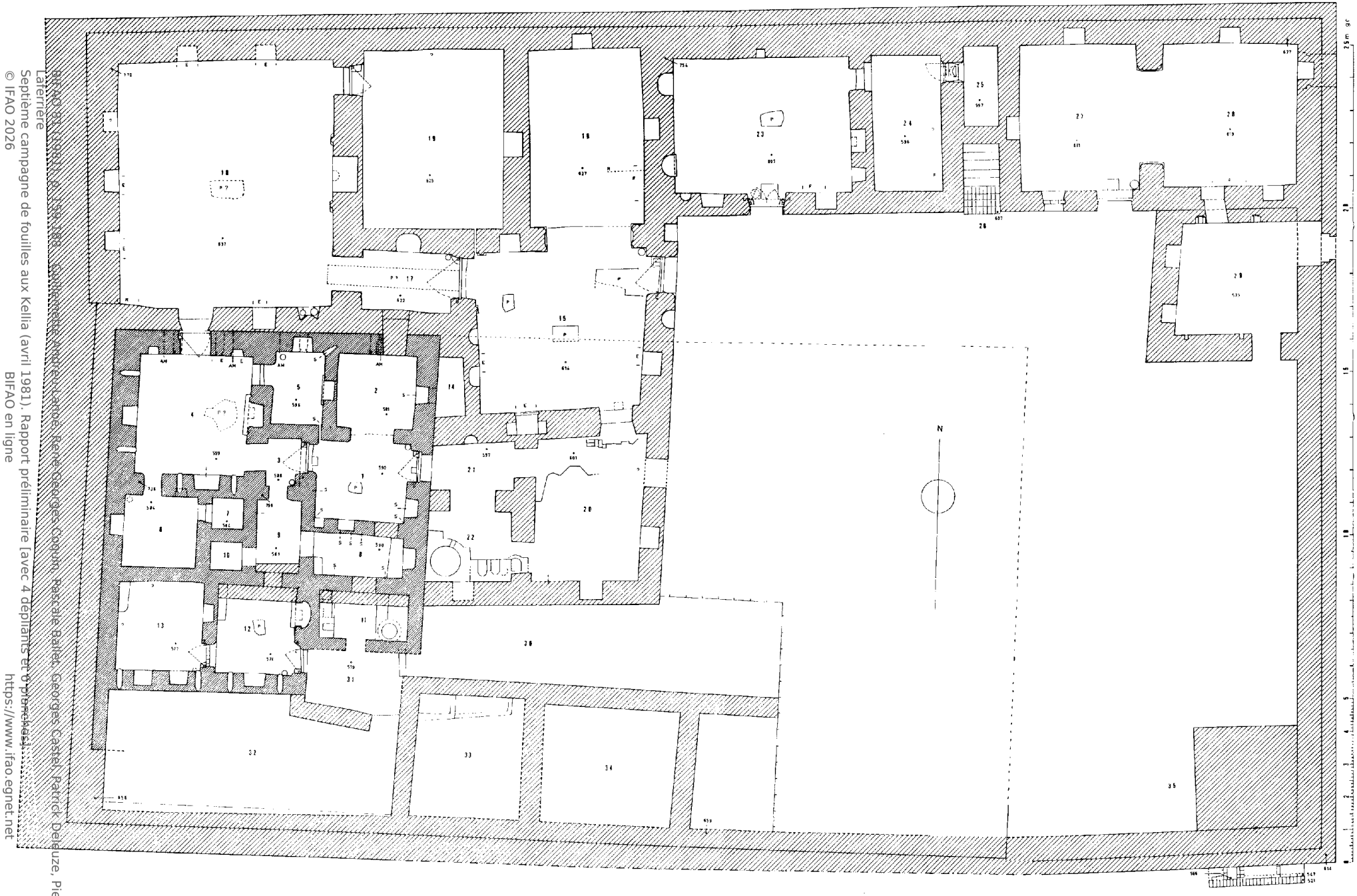

Fig. 4. — Plan de l'ermitage primitif K 167, avec les nouvelles salles (seconde période) (Georges Castel).

limite de la fouille
reconstitution théorique
partie détruite
partie cachée

P pierre dans la chape
S suspension
R réparation
F feu au niveau de la chape (F placé sur l'épicentre du foyer)

AM amphore représentée par son axe
? niche ou pierre possible
E entrelacs
(n.b. la cour n'a pas été fouillée)

BIFAO 81 (1981), p. 159-188. Guillemette Andreu-Lanoë, Rene-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septieme campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 depliants et 6 planches].
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net
© IFAO 2026

peu de chose. Juste au-dessus de cette plinthe, sur l'enduit blanc qui sans doute montait jusqu'à la voûte, courait un rinceau d'où émergeaient des tiges terminées par des feuilles ou des fleurs, le tout de couleur rouge.

Le mortier du sol, rouge foncé dans 15 et plus clair dans 16, paraît avoir été refait dans cette dernière partie. Les plaques de pierre qui étaient encastrées vers le centre de chaque demi-salle avaient été enlevées, sans doute par les derniers occupants. Une seule demeure non loin de la porte donnant accès au vestibule 17. Les bases des pilastres, qui séparent les deux parties de cette grande salle d'accueil, sont rouges et les colonnettes sont recouvertes d'un enduit blanchâtre peint de lignes verticales rouges et vertes. Les entrecolonnements, sur fond blanc également, sont ornés d'un décor géométrique du côté Ouest et de festons rouges et noirs du côté Est. La base des chapiteaux est marquée par une double incision dans l'enduit et ceux-ci sont décorés de lignes imitant le style corinthien (Pl. XXXVI, A).

Le mur Sud, vers l'angle Sud-Ouest, était orné d'une grande croix à entrelacs avec pendeloques suspendues à un fil reliant le sommet aux bras latéraux [1]. La largeur de la croix était de 18 cm et les bras mesuraient 80 cm. Il n'en subsistait que la partie horizontale et les 2/3 du bras supérieur, au moment du dégagement.

La partie Nord (16) de cette salle double n'avait que deux niches (murs Nord et Est), respectivement à 74 et 68 cm du sol, mais la partie Sud (15) n'en avait pas moins de 5 : une sur chacun des murs Est, Sud et Nord et deux dans le mur Ouest. Le nom ICAK était écrit en grosses lettres rouge foncé, d'une main malhabile mais caractéristique, dans trois d'entre elles. La forme de la niche du mur Sud (à 90 cm du sol) est à noter, car elle pouvait être fermée par un vantail de bois, les feuillures sont visibles, et elle comportait à l'intérieur deux cavités situées contre le fond, de part et d'autre du volume de la niche correspondant à l'ouverture frontale, à peu près carrée; de plus, cette niche avait un rebord : c'était donc un véritable placard mural. Le pourtour des niches de la paroi Ouest (à 93 et 96 cm du sol) était orné d'un bandeau de rinceaux, mais il n'en restait que peu de chose pour qu'il soit possible de préciser la nature de cette décoration : oiseaux, fleurs ? Une inscription obituaire avait été tracée à la peinture rouge entre la niche la plus au Nord et l'angle du mur. Sur celui-ci, non loin de la porte conduisant au vestibule (17), une demi-colonnette fait saillie; elle devait supporter un arc au-dessus de la porte, mais elle n'a de correspondant que sur le mur Nord de cette même salle, ce qui paraît singulier.

[1] Comparer avec celles trouvées à Esna : S. Sauneron et J. Jacquet, *Les ermitages chrétiens du désert d'Esna*, tome 1 (FIFAO, XXIX, 1, Le Caire, 1972), pp. 64-72 et pl. XXV, E.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

b) Office et cuisine (20, 21, 22). La grande salle d'accueil communique par un passage apparemment sans fermeture, mais qui avait un seuil légèrement surélevé, avec les pièces 20, 21 et 22. Celles-ci n'avaient d'enduit ni sur le sol (terre battue), ni sur les murs ou dans les niches. Elles ne paraissent pas avoir été voûtées. Celle numérotée 20 peut avoir servi d'office ou de magasin; dans la 22, nous avons dégagé un four à pain de grande dimension (ø : 95 cm), construit dans l'angle Sud-Ouest et contre le mur Sud, accolés à ce four, deux réchauds. Les murs Sud et Ouest de la pièce 20 avaient chacun une niche; il semble qu'il y en avait une également au-dessus du four à pain, dans le mur Sud de 22. Nous n'avons trouvé ici aucune amphore encastrée dans les murs.

3. *Unité d'habitation* (?) (17, 18, 19).

a) Vestibule (17). De la salle d'accueil (15-16), décrite plus haut, on pénétrait dans un vestibule par une porte de 1,20 m de large, formée de deux pilastres sans colonnettes. Entre les deux pilastres était fixé le chambranle d'une porte, dont subsiste la feuillure de mortier, la crapaudine de marbre retrouvée à proximité et dont l'emplacement était visible du côté Nord, le seuil de briques cuites surélevé et la poterie encastrée dans le sol, du côté Nord; le trou du pêne se trouvait du côté Sud à 77 cm au-dessus du seuil.

Dans le mur Nord de la salle 15, près du pilastre de cette porte, un tuyau fait de cols d'amphores mis bout à bout et scellés dans toute l'épaisseur du mur permettait au visiteur ou au disciple de communiquer avec l'Ancien, qui sans doute, demeurait le plus souvent dans la pièce 19 où aboutit ce tuyau. Son diamètre est à 60 cm du niveau de la pièce 15. Un tuyau de communication identique a été retrouvé à la même place dans le couvent originel (entre 1 et 5 : ci-dessus, p. 163).

Sur la face intérieure du pilastre Nord, un poisson a été gravé, verticalement (fig. 5, *a*) dans l'enduit et par-dessus, une croix potencée a été peinte en rouge. De l'autre côté (Sud), à peu près symétriquement, une fleur stylisée à 6 folioles a été incisée aussi dans l'enduit. Les murs de ce vestibule étaient couverts d'un enduit blanc sur toute leur hauteur depuis le sol. Ce dernier était formé d'un mortier rouge semblable à celui de la salle d'accueil (15). Une niche cintrée avait été ménagée dans le mur Nord à 95 cm du sol. Une porte (Larg: 82 cm) dans le mur Sud permettait de passer de ce vestibule dans l'ancien couvent (salle 2), mais elle a été murée par la suite, sans doute parce qu'elle faisait double emploi avec celle de la salle 18 communiquant avec la pièce 4.

Une croix potencée avec la formule grecque IC XC NIKA était peinte en rouge sur la face Ouest du pilastre Sud qui délimite le vestibule vers l'Ouest.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

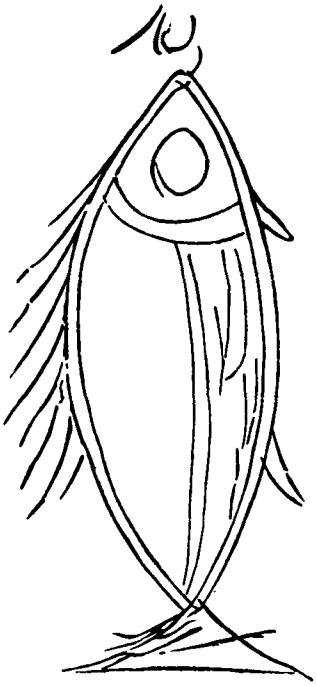

a) Poisson incisé sur le montant Ouest du vestibule 17.

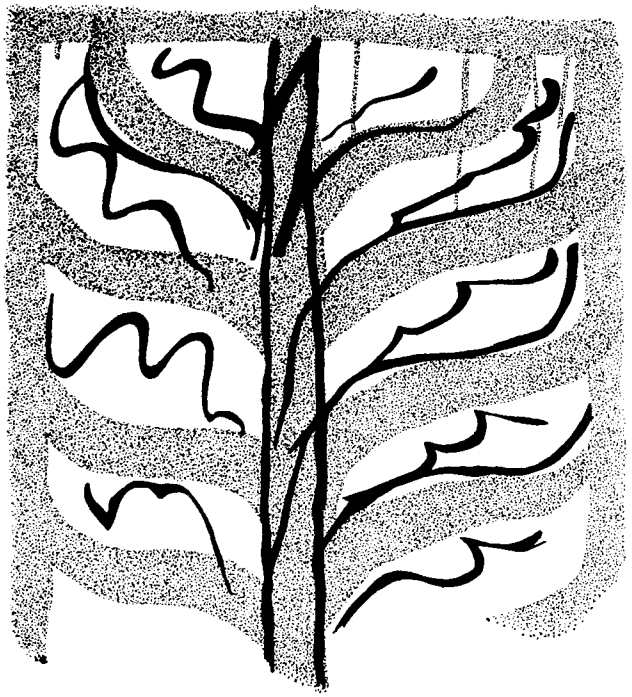

b) Arbre peint sur la plinthe du mur Sud de la salle de prière 18.

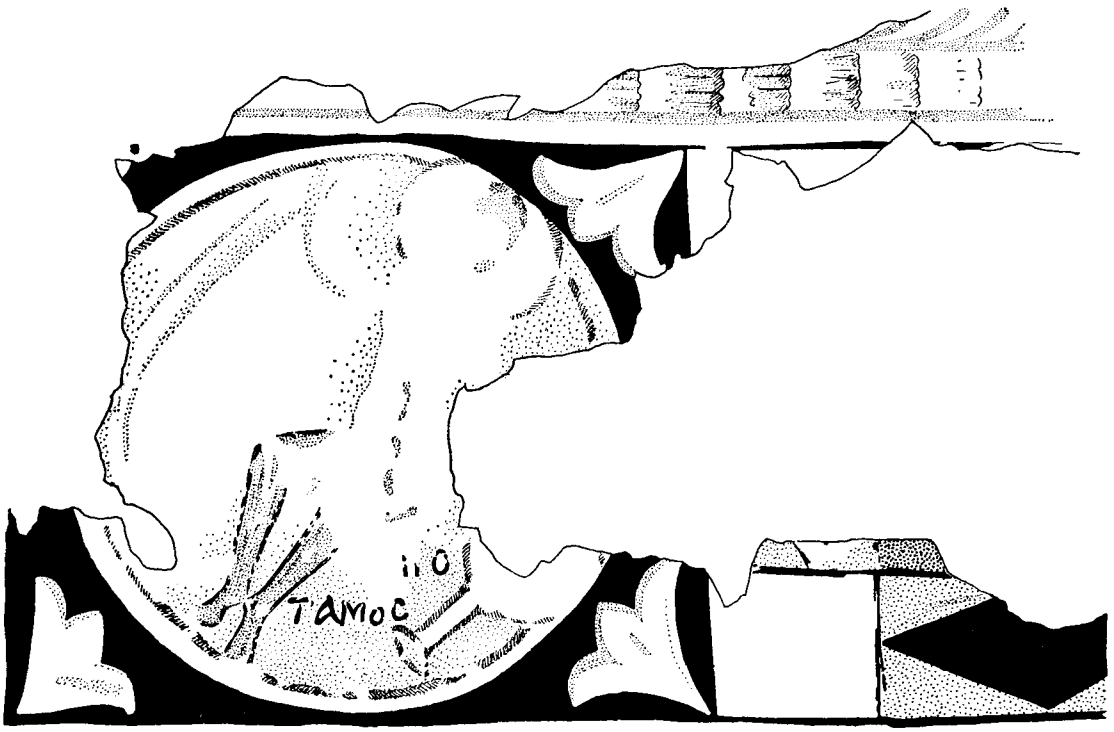

c) Médaillon décorant le mur Sud de la salle 28.

Fig. 5. — Exemples de décorations murales du kôm 167 (P. Laferrière).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

b) Salle de prière (18). On y pénètre par un passage (Larg. 1,02 m), sans seuil ni porte, formé par deux gros pilastres (épaisseur : 92 cm) à colonnettes et chapiteaux du même type que ceux supportant l'arc de séparation des pièces 15 et 16. La hauteur totale du sol au sommet du chapiteau est de 1,68 m. L'arc qu'ils supportaient est, ici aussi, complètement arasé. Sur l'enduit blanc de l'entrecolonnement, du côté Nord, on avait gravé, avant même la décoration, en peinture rouge, de rinceaux avec des grappes de raisin, un grand poisson semblable à celui noté ci-dessus sur la partie symétrique de la porte d'entrée du vestibule 17.

Cette pièce 18 est la plus grande du kôm 167 : 7,5 × 6,6 m. C'était, à n'en pas douter, une salle de prière, car le mur Est comprend une très grande niche, qui était encore distinguée par deux demi-colonnettes, peintes en blanc sur un piédestal rouge, qui devaient supporter un arceau en relief sur le mur; elles sont distantes de 45 cm de chaque côté de la niche; celle-ci avait une largeur de 1,08 m et une profondeur de 71 cm (Pl. XXXVI, B). La partie horizontale paraît avoir subi une réfection ou avoir été baissée ou, au contraire surélevée, car on remarque deux niveaux d'enduit, l'un à 65 cm du sol, l'autre à 1,20 m. Le mur était trop arasé pour qu'il ait été possible de connaître la forme et la décoration de cette niche dans sa partie supérieure.

Au-dessous et exactement dans l'axe, comme pour toutes les niches de prière, une très petite cavité a été ménagée à 21 cm du sol : elle est cintrée au sommet et sa partie supérieure est en pente vers le fond (Larg. 30 cm; H. 32 cm; P. 18 cm). Il n'y avait aucune trace de fumée.

En entrant dans cette vaste salle de prière, on remarque à gauche dans le mur Sud (à 37 cm du pilastre), une niche d'une forme particulière : elle présente deux alvéoles et se trouve à 1,15 m du sol, ce qui est aussi singulier. Dans chaque cavité, on remarque une cuvette (ø : 20 et 14 cm) avec un conduit aboutissant sur la face interne du mur, au-dessous de la niche. Celle-ci mesurait 60 cm de largeur, 40 de hauteur et ± 31 de profondeur. Vraisemblablement, des gargoulettes y étaient placées, peut-être pour les ablutions des mains et du visage avant la prière [1].

Une seconde niche (Larg. : 72 cm; H. 58; P. 62) est ménagée dans ce même mur Sud à 81 cm du sol. Deux autres étaient placées dans le mur Ouest et sans doute aussi deux dans le mur Nord, car les niches paraissent correspondre aux panneaux d'entrelacs de la plinthe rouge, comme nous le verrons. Nous n'avons pas trouvé d'amphores encastrées, mais cela peut être dû à la faible hauteur de conservation des murs dans ce secteur du kôm 167.

[1] Dans le kôm 34, près de l'entrée de l'église une vasque avec adduction et évacuation d'eau avait été dégagée : F. Daumas, dans *CRAIBL* 1969, p. 498.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le mortier du sol est de couleur rouge; il est détruit exactement au centre de la pièce sur une surface de ± 1 m × ± 50 cm. Il y avait là, sans doute, à l'origine une dalle de pierre encastrée, comme on la trouve au centre des salles de prière, dans les couvents des Kellia dégagés jusqu'à présent. Une plinthe, faite d'un mortier rouge épais recouvre tous les murs à une hauteur de ± 65 cm. Des entrelacs ou motifs géométriques en noir et blanc sont peints au-dessous des niches, sauf celle des gargoulettes (Fig. 5, *b*). Au-dessus de la plinthe rouge, l'enduit est blanchâtre et montait, probablement, jusqu'à la hauteur de la voûte; un rinceau, rouge aussi, surmonte la plinthe, comme dans la pièce 15, d'où s'élancent feuilles et fleurs stylisées. Dans l'angle Sud-Est, avant le pilastre du passage menant au vestibule 17, cette décoration paraît avoir été prolongée vers le haut.

Cette salle semble, malgré ses amples proportions, avoir été voûtée d'une seule portée.

Lors de cette extension du couvent primitif, une porte (Larg. : 82 cm) a été aménagée dans le mur Sud, et cela dès le début comme le prouve l'enduit du sol de la salle 18 qui se prolonge dans cette porte, permettant de passer dans la pièce 4 de l'ermitage originel. Au-delà d'un gros seuil bombé, peint en rouge comme le sol de 18, on remarque la feuillure de mortier pour le cadre de la porte et la crapaudine dont subsiste l'emplacement du côté Ouest, ce qui révèle que cette porte s'ouvrait et se fermait du côté de la salle 4 et non à partir de 18.

c) Pièce de séjour (19). On y entre seulement en venant de la salle de prière 18, par une porte (Larg. : 80 cm), située dans le mur Est de cette dernière, tout près du mur Nord. Le seuil en est surélevé de 20 cm. Cette porte avait reçu un cadre de bois et l'emplacement de la crapaudine était bien visible du côté Nord : cette porte se fermait de l'intérieur de cette pièce 19.

Celle-ci semble bien n'avoir eu qu'une niche dans le mur Est, plus ou moins au milieu, mais les murs sont très arasés ou même éboulés. Le tuyau de communication, qui permettait d'entrer en contact avec un visiteur éventuel ou un disciple, placé devant la porte de 17, débouche dans le mur Sud, près de l'angle Sud-Est, à 60 cm du sol (centre du tuyau).

Le mortier du sol est blanchâtre, comme l'enduit des murs, sans plinthe rouge. Aucune décoration n'est visible : de toute évidence, cette salle devait garder son caractère d'austérité et le tuyau de communication indique que son occupant, l'Ancien (ⲡⲓϩⲉⲗⲗⲟ), y demeurait le plus souvent.

B. Groupe adossé au mur Nord.

Ce secteur du couvent du VIIe siècle est séparé en deux parties distinctes par l'escalier qui permettait de monter sur les terrasses (26).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1. *Unité d'habitation* (23, 24, 25).

a) Salle de prière (23). On y pénètre de la cour par une porte (Larg. : 97 cm), flanquée à l'extérieur de deux colonnettes dont seuls les fûts subsistaient, enduits de mortier blanc. Cette salle (23) était assez grande (± 6,30 m × 4,50 m). Le mur Sud, à gauche de l'entrée avait deux niches cintrées, la première assez grande, à 78 cm du sol, la seconde près de l'angle Sud-Ouest, très petite (Larg. 29 cm.; H. 34; P. 22) à 84 cm du sol et du type de celles placées au-dessous des niches de prière, le plafond étant fortement incliné vers l'arrière.

Dans le mur Ouest, il y avait deux niches (à 97 cm et 1,03 m du sol) cintrées, mais partiellement détruites en leur sommet. L'unique niche, très exiguë, du mur Nord, à 1,06 m du sol, était de forme carrée avec une pointe au milieu de la partie supérieure (Larg. : 26 cm; H. : 35; P. 22); son plafond descendait aussi en diagonale vers l'arrière.

La niche centrale du mur Est était une niche de prière d'une forme très semblable à celles du couvent primitif (salles 4 et 12). Elle était cintrée avec un rebord, en relief de 6 cm sur le mur, de 24 cm de hauteur, sur lequel s'appuyaient deux colonnettes à chapiteaux, supportant un arc lui aussi en saillie sur le mur; malheureusement, cette niche était dans un état très délabré et seuls les fragments qui restaient dans le sable et les formes encore visibles sur les briques du mur nous ont permis d'en identifier le type par comparaison avec celles intactes du couvent primitif. Cette niche était à 80 cm du sol et mesurait 72 cm de largeur et 43 de profondeur. L'arasement du mur ne permettait pas d'en connaître la hauteur précise. Aucun décor ne subsistait. Au-dessous, la petite niche habituelle était conservée à 22 cm du sol (Larg. : 23 cm; H. 28; P. 17). A droite de cette niche de prière, une autre cintrée ménagée dans ce même mur Est à 88 cm du sol et 32 cm du mur Sud. Dans le mur Sud, à gauche de la porte d'entrée, une dernière niche cintrée se trouvait à 72 cm du sol. (Larg. : 64 cm; H. ± 70; P. 48).

Seule, la niche du mur Sud, à gauche en entrant, conservait une petite inscription copte en rouge :

ⲫⲏ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅ *Dieu Jésus-Christ.*

Les enduits du sol et des murs étaient fort peu conservés. Il semble que le mortier du sol était rouge pâle et que les murs étaient recouverts d'un enduit blanc assez peu épais. Une seule amphore encastrée a pu être identifiée dans le mur Sud, mesurant environ 70 cm.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

b) Pièce de séjour (24). A l'angle Nord-Est de cette salle de prière, un passage permet de pénétrer dans la pièce 24. Il était pourvu d'une porte avec un seuil surélevé, de 7 cm du côté de la salle de prière, mais de 23 cm du côté de la pièce elle-même, car le niveau de son sol est plus bas. Les briques rouges de ce seuil étaient en place; le mortier qui maintenait le chambranle avait disparu, mais le trou du pêne du côté Nord était encore visible. Cette salle mesurait 2,06 m × 4,15. Peut-être avait-elle deux niches, l'une dans le mur Nord, l'autre dans le mur Sud, mais l'état très délabré de ces parois ne nous a pas permis de l'établir avec certitude.

Le mortier du sol semble avoir été blanc comme l'enduit des murs. Peut-être y avait-il deux amphores encastrées dans le mur Est à 1,70 m du sol.

c) Silo (25). A partir de cette pièce 24, on avait accès par une ouverture ménagée dans l'angle Nord-Est à un silo (25) construit sous l'escalier (26). L'entrée (Larg. : 57 cm; H. : 75) était placée à 75 cm du sol. Une marche était disposée à 40 cm du sol du côté de la salle 24 et une seconde dans l'intérieur à environ 35 cm du niveau du silo. Un cadre de bois (62 cm × 75 cm) était fixé permettant d'en fermer l'accès par un vantail, ce qui est évident par la feuillure encore intacte dans le mortier; un trou ménagé dans l'enduit au sommet était sans doute destiné au pêne d'une serrure. On notera, en passant, que le silo bien conservé (7) de l'ancien couvent n'avait pas de fermeture.

2. *Escalier* (26).

Celui-ci, construit au-dessus du silo (25), menait aux terrasses. Les marches, constituées de briques cuites, jointes au mortier, mais sans enduit, mesurent ± 22 cm de largeur et ± 15 cm de hauteur. L'escalier avait 1,12 m de large. Les cinq marches les plus basses étaient en parfait état. En bas, au niveau du sol de la cour, trois cols d'amphores cassées avaient été scellés dans la partie Est du mur.

3. *Salle de réception* (?) (27-28) (Pl. XXXVII, A).

Une porte, malheureusement assez délabrée (Larg. : 1,12 m), dont on pouvait encore voir les deux trous, à 60 cm et 1,04 m du sol, du côté Ouest, pour les deux pênes des serrures, permettait d'accéder à cette salle double, qui devait être somptueuse, en comparaison avec celles, fort modestes, du couvent originel. Elle est séparée en deux parties à peu près égales (27 : 3,60 m × 4,45; 28 : 4,40 × 4) par deux pilastres à colonnettes supportant un arc, comme nous l'avons trouvé entre les salles 15 et 16, mais ici la décoration était plus recherchée. L'intrados de l'arc était décoré de peintures imitant le marbre ou l'albâtre

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

avec des médaillons. Sur l'entrecolonnement du côté Sud, on pouvait encore voir un oiseau qui picore (oie ?).

La partie occidentale de cette salle (27) avait trois niches. Celle du mur Sud, à gauche en entrant, paraît avoir servi de fenêtre, car elle n'est qu'à 56 cm du niveau du sol et du côté extérieur du mur, présente une rangée de briques cuites en bas et un enduit blanc incurvé en haut. La niche du mur Ouest garde une inscription et un dessin d'oiseau. Celle du mur Nord est détruite, mais sa surface horizontale conserve les restes d'une croix, peinte en rouge, à motifs géométriques avec des boules aux extrémités, le sommet étant relié au bras latéral par un cordon auquel sont suspendues de petites boules [1]. Chaque bras conservé mesure ± 20 cm et la largeur en est de ± 5 cm.

Nous avons recueilli dans le sable auprès des deux murs Nord et Sud de cette pièce 27, une vingtaine d'inscriptions, la plupart funéraires (voir ci-dessous).

Dans la partie orientale de cette grande salle (28), le mur Nord n'a qu'une seule niche très arasée à 62 cm du sol; de même le mur Est et à la même hauteur, soit au-dessus de la plinthe et interrompant la frise décorative. En revanche, deux niches demeurent partiellement dans le mur Sud à 65 cm du sol. La plus à l'Ouest a été agrandie pour servir de porte et permettre de passer dans la salle 29; la niche semble avoir été faite à 75 cm et, plus tard, la porte à 52 cm du niveau de 28.

Cette grande salle double a reçu une décoration recherchée. Le sol était sans doute fait de mortier rouge, mais il a été défoncé en de nombreux endroits et porte des traces de foyers. Sur les murs, une plinthe lie de vin, mesurant ± 55 cm de hauteur, est à peu près intacte. Au-dessus de celle-ci, a été peinte, sans doute sur chacun des murs, mais elle a disparu en plusieurs endroits [2], une frise élégante faite de médaillons alternant avec des carrés remplis de dessins géométriques, où les couleurs utilisées sont le noir, un ocre rouge assez vif et le jaune. Malheureusement les traits sont peu lisibles et aucun motif n'est complet. On remarque cependant sur le mur Ouest de 27, deux visages nimbés, encadrés de cheveux noirs descendant assez bas, dans deux médaillons. Au-dessous de la niche du mur Nord de cette même demi-salle, deux oiseaux affrontés s'abreuvent à une coupe [3]. Sur le mur Sud de 28, dans un médaillon, un personnage auréolé paraît être mi assis, mi couché, les jambes nues (fig. 5, *c*); une amphore est renversée sous lui et on lit au bas l'inscription :

[1/2 ?] ΠΟΤΑΜΟϹ [?] *fleuve.*

[1] Voir ci-dessus p. 167 n. 1.

[2] Cette frise est interrompue par les niches dans la pièce 28.

[3] On peut les comparer à ceux découverts à Esna : S. Sauneron et J. Jacquet, *op. cit.*, p. 73.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La même représentation, nous semble-t-il, mais moins bien conservée, est visible sur la face Ouest du pilastre dans l'angle Nord-Ouest de 28, mais sans inscription apparente. Il semble que cette frise comptait 13 médaillons dans la demi-salle 27 et 13 ou peut-être 14 dans 28. S'agit-il de représentations de saints ou bien des « vertus de l'Esprit » comme celles peintes, dans des médaillons également, à Baouit et Saqqara[1]? L'inscription ΠΟΤΑΜΟC indique-t-elle une figuration allégorique du Nil ?

A quel usage était destinée cette vaste salle, décorée avec une certaine recherche, inhabituelle aux Kellia ? Le mur oriental est arasé trop bas, à 73 cm. du sol pour nous permettre d'affirmer qu'il n'était pas pourvu d'une niche de prière : dans les autres salles de prière de ce kôm 167, n° 4, 12, et 23[2], la niche orientale est à 87, 92 et 80 cm. D'autre part, le kôm 528, dégagé en 1978 et 1979 par le Service des Antiquités, présentait, du côté Sud il est vrai, une grande salle du même type, mais avec une niche de prière. Nous ne pouvons donc pas écarter l'hypothèse selon laquelle cette pièce était, dans son dernier état, une salle réservée à la prière.

Elle paraît toutefois avoir été ordonnée différemment avant d'avoir reçu cette riche ornementation. En effet, nous avons dégagé en partant de la face externe du mur d'enceinte, dans l'angle Nord-Est de la demi-pièce 28, dans le mur Est, exactement sous la niche, une porte large de ± 1,10 m, dont l'enduit, une partie du seuil et du support du cadre de la porte étaient encore visibles. Cette porte traversait le mur d'enceinte dans toute son épaisseur (1,18 m en cet endroit) et formait donc une entrée du couvent. Cela suppose que la grande salle 27-28 avait alors une autre destination. Cette porte a sans doute été obturée quand la porte de la salle 29 a été ouverte, rendant sans objet cette entrée du monastère.

C. Locaux annexes du Sud et de l'Est.

Les salles 30-34 au Sud et 29 à l'Est n'étaient probablement pas destinées à l'habitation. Elles se définissent comme des locaux domestiques et présentent des caractéristiques communes : sols en terre battue, murs de brique crue sans enduit ni niche, aspect général très fruste.

30 est ouvert à l'Est sur la cour, à l'Ouest sur 31 et au Sud sur 34. Entre 30 et 31, un passage large de 85 cm est marqué par un seuil de briques cuites.

[1] R.-G. Coquin, « Les Vertus (ΑΡΕΤΑΙ) de l'Esprit en Egypte », dans *Mélanges ... H. Ch. Puech*, Paris, 1971, pp. 447-457.

[2] La niche de la salle 18 a subi une réfection, ce qui nous empêche de savoir à quelle distance du sol elle était primitivement construite.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

31 est une petite pièce plus large à l'Est qu'à l'Ouest, qui dessert les entrées de 11 au Nord, 12 à l'Ouest et 32 au Sud.

32 est un vaste local approximativement rectangulaire dont les murs ne sont pas rectilignes. A l'Est, il ouvre sur 33 par un passage dont le seuil a fait l'objet d'une réfection : le sol en terre battue de ces pièces s'étant peu à peu exhaussé, il a fallu, lors de l'occupation la plus récente, élever le niveau du seuil pour l'aligner sur le niveau des pièces. Contre le mur Nord de 33, un enclos rectangulaire (160 × 40 cm) est délimité par une rangée de briques disposées verticalement. Dans l'angle Nord-Ouest, une banquette de brique recouverte de mouna noircie s'aligne sur cet enclos le long du mur Nord.

A l'Est de 33, 34 est une petite pièce rectangulaire dont le mur Sud est bordé par une petite banquette large d'environ 50 cm. Dans cette banquette étaient scellées verticalement deux grandes jarres (Inv. n°s 24 et 25). Le tamisage de leur contenu a révélé de nombreux cartilages de poissons et laisse supposer qu'elles servaient à la saumure. Contre le mur Ouest, une autre jarre (Inv. n° 26), encastrée dans le sol, présentait un contenu identique et avait encore son couvercle (Inv. n° 23). Au centre de la pièce, un petit foyer circulaire avait vraisemblablement pour fonction d'entretenir les braises.

Présentant le même aspect que les salles du Sud précédemment décrites, le local 29 s'appuie à l'Est contre le mur d'enceinte extérieur et au Nord contre la double salle 27-28. Une porte large de 82 cm a été taillée dans le mur d'enceinte, ouvrant 29 sur l'extérieur. Manifestement postérieur à la salle 28, un escalier de trois marches débouche sur cette salle du côté Nord. De part et d'autre de cet escalier, on observe que le mur a été percé de deux cavités, à environ 30 cm du sol. Ces cavités reçoivent un os de chameau scellé horizontalement dans le mur. Faisant face à ces trous, deux tuyaux faits de cols d'amphores sont visibles dans le mur Sud. On peut penser qu'il y a relation entre ces cavités et ces tuyaux et qu'ils servaient peut-être à la même activité (tissage ?). Du côté Sud, un passage large de 95 cm mène à la cour du monastère.

Dans l'angle Sud-Est de la cour (35), nous avons mis au jour une plateforme (environ (2,50 × 3 m) de briques crues carrées, non recouvertes d'enduits qui se trouvaient affleurer au mur d'enceinte, dans son état actuel d'arasement. Il est clair qu'une construction occupait cette partie de la cour. Nous avons dégagé la face externe du mur d'enceinte, dans sa partie Sud à cet endroit et avons trouvé ce qui nous a paru être deux ou peut-être trois descentes de latrines, semblables à celles trouvées, par exemple, dans le kôm 219 [1]. Elles étaient faites de briques rouges, liées au mortier blanc; une rangée de briques cuites, longue de 2,90 m paraît avoir été construite plus bas pour protéger le mur d'enceinte.

[1] F. Daumas et A. Guillaumont, *Kellia I, kom 219* (FIFAO 28), Le Caire, 1969, fasc. 1, pl. 13, XLII.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

MATÉRIEL ÉPIGRAPHIQUE

Comme on l'a noté ci-dessus, dans la description archéologique, la moisson épigraphique a été abondante, en regard des dimensions moyennes de ce kôm 167 et de l'état de destruction des enduits muraux, due surtout à la montée de l'eau et du sel provoquée par les irrigations fréquentes des cultures très rapprochées, élément qui vient, malheureusement, s'ajouter aux autres causes déjà mentionnées qui menacent très gravement le site des Kellia. Ce matériel épigraphique peut se répartir en trois groupes : les fragments de dipinti grecs sur jarres, les inscriptions murales en copte, les graffiti arabes.

1. Dipinti grecs sur jarres.

Comme l'an passé, la récolte de ces fragments d'amphores byzantines à dipinti grecs a été très abondante : plus de 200. Tous sont à l'encre rouge et bien conservés. Ils correspondent exactement aux deux groupes principaux inventoriés [1] :

a) sous les anses, trois lignes d'une main fine et bien lisible, qui comprennent un nom propre au génitif, à la première ou deuxième ligne, et toujours à la troisième un chiffre (par exemple : 72). La première ligne reste encore énigmatique.

b) sur la partie supérieure de la panse, une ou deux lignes de dipinti « fleuris ».

Nous espérons que ce matériel, maintenant très important aux Kellia, pourra être étudié dans un avenir proche, car il nous donnerait certainement des indications précieuses sur l'histoire économique de ces ermitages chrétiens et sans doute aussi serait un élément de datation non négligeable.

2. Inscriptions murales coptes.

Une seule, obituaire, sans indication de l'année, a été relevée dans le couvent primitif; elle concerne l'abba Théonas. Au-dessous, on lit le graffito d'un Ammonios. Par contre, le nombre est relativement élevé dans les constructions postérieures : dans les salles numérotées 17 et 18 et surtout sur les murs Nord et Ouest de la partie orientale de la grande salle (de prière ou de réception ?) 27-28. Ces inscriptions avaient été peintes sur les enduits : nous avons pu en recueillir les fragments tombés dans le sable et les reconstituer.

[1] Voir la bibliographie citée dans *BIFAO* 80 (1980), p. 366, note 4.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nous avons ainsi 19 mementos funéraires, deux d'entre eux comprenant en réalité des mentions de 3 ou 4 moines défunts, écrites de mains différentes; 5 inscriptions peuvent être cataloguées comme prières ou invocations, l'une d'elles étant particulièrement longue; 9 autres sont difficiles à réunir sous une même dénomination.

Dans sept de ces formules obituaires, la date de l'année de la mort est indiquée, se référant à chaque fois à l'ère de Dioclétien : la plus haute est 404 (ϒ̄Δ̄), soit 687-688 A.D., et la plus basse 452 (ϒ̄Ν̄Β), soit 735-736 A.D.[1] Ceci nous permet de donner un *terminus ante quem non* au dernier état, — celui que nous avons dégagé avec sa riche ornementation — de cette grande salle, et du même coup à toute l'extension Nord et Nord-Ouest de ce kôm 167 qui se distingue de façon si nette du noyau primitif constitué par le petit couvent originel. On peut donc estimer que l'agrandissement du monastère a été réalisé vers le milieu du VIIe siècle, sinon auparavant.

Les formules obituaires comprennent toujours une prière et un titulus (nom du défunt, celui de son père très souvent, et la date de sa mort : quantième du mois et année). L'ordre des deux parties est parfois inversé, le titulus venant en première place. Voici, à titre d'exemple, l'une de ces inscriptions les mieux conservées (Pl. XXXVII, B) :

Texte (salle 27, mur Ouest) :

[☩] ϕ[†] ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲣⲓ ϕⲙⲉⲩⲓ ⲛ̇ⲛⲓⲉⲛ
[ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ]ⲟⲥ ⲛⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⟨ⲁ⟩ⲙⲱⲛⲓ ⲛⲧⲉ
(*supra lineam*) ⲡⲓⲣⲉⲙϫⲉⲙⲡⲱⲓ
ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲗⲟⲩⲗ ⲉⲟⲡϥ ⲉⲧⲏⲡⲓ ⲛ̇
ⲛⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁ[ⲃ] ⲛⲧⲁⲕ ϩⲉⲛ ⲕⲉⲛϥ
ⲛⲁⲃⲣⲁⲁⲙ [ⲛⲉ]ⲙ ⲓⲥⲁⲕ [ⲛⲉ]ⲙ ⲓⲁⲕⲱ[ⲃ]
ⲁⲙⲏⲛ †ⲧⲓ [ϩ]ⲟ ⲟⲩ[ⲟⲛ] ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲱ[ⲱ]
ⲛⲛ[ⲁ]ⲓⲥϩⲁⲓ ⲁϫⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲉⲥⲉⲱ[ⲱ]ⲡⲓ
ϫ[ⲉ ⲁ]ϥⲙⲧⲟⲛ ⲛⲙ̇ⲟϥ ⲥⲟⲩ [ⲛ]ⲡⲁⲣⲙ[ⲟⲩ†]
ϩⲉⲛ †ⲙⲁ⟨ϩ⟩ ϒ̄Δ̄ ⲛⲣⲟⲙⲡ[ⲓ ⲇⲓⲟⲕⲗⲏⲧⲓⲁ]ⲛⲏ
ⲛⲧ[ⲉ]ϥ†ⲩⲭⲏ ⲧⲉ ϕ†[ ]

[1] Dans le kôm 230, les inspecteurs du Service des Antiquités ont mis au jour un memento funéraire daté de 401 (ϒ̄Ᾱ) de Dioclétien, soit 684-685 de notre ère et une prière commençant en grec et s'achevant par la date 830 (ω̄λ̄) de l'ère des Martyrs, donc 1113-1114 A.D., ce qui indique que le centre monastique des Kellia ne s'est pas éteint aussi tôt qu'on le croyait.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Traduction :

Dieu, Jésus-Christ, souviens-toi de notre
défunt (μακάριος) *père Ammonios,*
de Čempôi,
(*fils*) *de Jean Loul, pour qu'il soit compté au nombre de*
tes saints, dans le sein
d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.
Amen. Je prie quiconque lira
ces lignes, de dire : « Amen, ainsi soit-il »,
car il s'est reposé le [?] *de Parm*[*oute*]
dans la 414e année de Dioclétien.
Que le Seigneur [?] *son âme* [1].

Du point de vue paléographique, ces inscriptions sont également intéressantes, les unes étant en onciale et dues visiblement à des mains expertes, d'autres de facture très malhabile et écrites par des demi-analphabètes. L'onomastique copte [2] s'enrichit ici aussi comme la toponymie d'Egypte, sans oublier la dialectologie, car chaque nouvelle fouille aux Kellia vient accroître le matériel épigraphique bohaïrique, qui était pauvre et tardif avant la redécouverte du site des Kellia.

3. Graffiti arabes.

Ces textes sont de deux types et époques différentes. Deux inscriptions sont en coufique et dues à des scribes habiles. La plus intéressante, tracée en noir sur la plinthe rouge du mur Sud de la salle 18, entre la porte donnant sur la salle 4 du couvent primitif et le mur Ouest, avait au moins cinq lignes assez longues. Elle nous a semblé être une prière d'action de grâces à Dieu d'un musulman reçu par un moine.

D'autres ont été tracées à la peinture noire d'un ductus plus grossier par-dessus les mementos obituaires coptes de la pièce 27. Ce sont des formules, développées à partir de passages coraniques (sourates 2 et 112 surtout), de la šahāda musulmane. En voici un exemple :

لا اله الا الله الوحد الاحد الصمد الفرد الذى لم يلد ولم يولد ولم يكوّن له كفو احد .

[1] La construction de cette dernière phrase paraît singulière : sans doute commençait-elle à la fin de la ligne 10.

[2] On trouve ainsi Papô, Iamin, Jean Ganta, Jacques Lal et, ce qui ne saurait étonner, cinq Ménas.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Conclusion

Le dégagement de ce kôm 167 confirme sur plusieurs points les résultats acquis dans les fouilles conduites sur le site des Kellia jusqu'à présent, tant par les équipes françaises et suisses que par le Service des Antiquités. Mais il apporte aussi un nombre fort important d'informations nouvelles pour l'histoire de ce centre monastique égyptien, unique dans le monde chrétien.

Les plans publiés à ce jour montrent que ces ermitages comprenaient des éléments semblables, mais à chaque fois disposés avec une certaine liberté, voire fantaisie. La partie la plus constante paraît l'unité d'habitation située au Nord-Ouest, celle de l'Ancien, comprenant un vestibule fermé par une porte, une salle de prière, une pièce de séjour et une salle de travail reliée à un silo. Les salles d'accueil par lesquelles on devait passer pour parvenir à la porte de l'Ancien, qui communiquaient avec une cuisine par l'intermédiaire d'une sorte d'office, semblent aussi avoir fait partie d'un plan quasi immuable. Au contraire, l'agencement des pièces réservées au(x) disciple(s), que l'Ancien instruisait et qui le servai(en)t tout à la fois, est variable et il est souvent difficile de déduire combien de jeunes moines demeuraient avec l'Ancien.

Dans ce kôm 167, toutefois, le couvent primitif se détache de façon étonnante des constructions postérieures et il ne paraît pas qu'on ait encore mis au jour un petit couvent répondant aussi bien aux indications qui nous sont données par les textes grecs ou coptes des IVe et Ve siècles. Les pièces sont petites et même franchement exigues : la plus grande mesure 3,60 m $\times$ 3,35 m; l'Ancien pouvait aisément s'isoler, son unité d'habitation étant fermée par une seule porte, le disciple communiquant avec lui par ce tuyau que nous avons décrit près de la porte qui débouche dans la pièce 5. Dans ce couvent originel, nous n'avons que deux salles de prières, nettement différenciées par leurs niches orientales, et deux silos. La cuisine est de dimensions très modestes et il ne semble pas que le four à pain ait pu être utilisé pour plus de deux personnes ou trois lorsqu'un visiteur se présentait.

Au contraire, dans le monastère étendu par des adjonctions au Nord et à l'Ouest, la vie monacale devait être sensiblement différente. A ce qui correspond, — dans le plan ordinaire des ermitages des Kellia et ici dans celui du couvent initial, — à l'appartement de l'Ancien (17, 18, 19), il manque la salle de travail et le silo adjacent; sans doute est-ce pour cette raison que fut percée la porte faisant communiquer les pièces 18 et 4, mais du même coup, la «cellule» de l'Ancien devenait étonnamment spacieuse. Du vestibule 17 on pouvait passer aussi dans les salles 1 et 2 : ou bien l'Ancien qui résidait dans la salle 19 n'avait plus de solitude ou bien, ce qui est plus vraisemblable, la vaste salle de prière

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

18 ne lui était pas réservée et servait aux offices de tous les habitants du couvent, ce qui suppose une évolution radicale du style de vie monastique. Notons toutefois que l'ensemble 23, 24 et 25 forme une unité d'habitation, salle de prière, pièce de séjour et silo, conforme — sauf absence d'une salle de travail — aux anciens usages.

On doit aussi relever que les accès aux salles primitivement réservées au disciple (9, 10, 12 et 13) sont profondément modifiés : porte ouverte entre 3 et 9, passages murés entre 1 et 8, 8 et 11, 9 et 12, ce qui suppose une redistribution des fonctions de ces pièces. On notera aussi un détail peut-être révélateur : dans toutes ces salles, vastes pour la plupart, qui supposent un plus grand nombre de moines, un seul silo a été ajouté (25), mais contrairement aux deux du couvent primitif, il est pourvu d'un vantail et d'un système de fermeture; de même, nous avons remarqué un placard pouvant être fermé par une porte, aménagé dans le mur Sud de la salle 15. Tous ces éléments nous paraissent déceler un genre de vie moins érémitique que dans la période antérieure.

Outre l'ampleur nouvelle des salles, frappante sur le plan (fig. 4), les différences de décoration sont aussi étonnantes : pauvre et sobre dans le couvent initial, recherché et supposant le concours de techniciens dans la partie la plus récente; l'ensemble, dimensions, redistribution des pièces et décor, donne l'impression d'une vague de triomphalisme. Faut-il faire coïncider cette extension avec le départ du patriarche et patrice d'Egypte Cyrus, au moment de l'arrivée des conquérants arabes ? En tout cas, le contraste évident entre les deux parties de ce kôm 167 révèle une évolution dans le genre de vie de ses habitants.

Les vestiges de foyers, même dans des salles nobles, comme les oratoires, les traces de feu un peu partout, les graffiti arabes attestent que ce couvent a été occupé plus tard par d'autres que les moines pour lesquels il avait été édifié.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANNEXE I : ARCHITECTURE [1]

par Georges CASTEL

Le monastère K 167 (fig. 3 et 4) a été construit en deux phases : un petit ermitage primitif (première période) a été agrandi à une époque postérieure (seconde période) (voir ci-dessus description archéologique). Il présente, par rapport aux kôms déjà fouillés, des particularités de construction et des éléments architecturaux non encore observés, que nous décrivons ici.

1. MURS. Ils possèdent les caractéristiques suivantes :

— matériaux : briques crues d'argile et de sable (sans paille), carrées (41 × 41 × 8 cm) et rectangulaires (41 × 23 × 8 cm), assemblées au mortier d'argile et de sable,
— fondations : directement posées sur le substrat argilo-sablonneux du désert (quelques centimètres seulement au-dessous du niveau des chapes des salles),
— assises de brique, horizontales et régulières,
— joints de brique, entrecroisés d'une assise à l'autre,
— angles de murs chaînés.

Les *murs d'enceinte* sont constitués de plusieurs murs adossés :

— le mur d'une salle ou de la cour,
— un ou plusieurs murs de doublage,
— des contreforts à certains endroits.

En outre ils présentent des surépaisseurs locales, à l'intérieur de certaines salles, destinées :

— à augmenter la résistance des murs à la retombée des grandes voûtes ou coupoles (salles de prière 4 et 18),
— à créer des circulations à la partie supérieure du mur d'enceinte pour accéder aux terrasses du monastère (escalier 26 et salles 23, 24, 25).
— à voûter de nouvelles salles adossées au mur d'enceinte (27, 28).

Enfin différentes observations méritent d'être signalées :

— fragments de descente d'eau de pluie, pris dans les éboulis Ouest du mur d'enceinte,
— une descente d'eau (usée ou de pluie) dans l'angle Sud-Est du mur d'enceinte, prise dans un massif en brique crue recouvert de briques cuites. Ce massif est destiné à éloigner l'eau de la descente, des fondations du mur d'enceinte,

[1] *Relevés :* — Une triangulation serrée a servi de base à l'établissement des plans. Chaque salle a été relevée séparément au niveau du sol, puis les plans des salles ont été reliés par une triangulation générale à l'aide du théodolite.

Les plans ont été établis sur le terrain à 4 cm. p.m. et figurent dans cette publication à 1 cm. p.m.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— une porte dans l'angle Nord-Est du mur d'enceinte, dont les montants étaient enduits de mortier de chaux et de sable, a été ultérieurement murée lors de la transformation des salles 27 et 28.

Les *murs intérieurs*, selon leur emplacement par rapport à la cour ou aux salles de prière, sont de trois sortes :

— 80, 67 et 45 cm d'épaisseur pour le petit ermitage primitif,
— 105, 93 et 70 cm d'épaisseur pour les nouvelles salles de la seconde période.

Un mur du petit ermitage (mur Nord de la cuisine 11), n'ayant pas été prévu d'une épaisseur suffisante (67 cm), a été doublé par la suite pour résister à la pression de la voûte de la salle 8 mitoyenne.

Tous les murs étaient recouverts d'*enduits* d'argile et de sable et parfois de mortier de chaux et de sable. La description spécifique de ces enduits et de la manière de les employer a déjà été faite dans des études antérieures [1].

Quelques *céramiques* ou *fragments de céramique*, pris dans l'épaisseur des murs, sont à signaler :

— amphores couchées horizontalement dans l'épaisseur de gros murs à 105-138 cm du sol [2] (salles 4, 5, 12 et 13),
— vase conique couché horizontalement dans l'angle de deux murs à 82 cm du sol (angle Nord-Est de la salle 5),
— vase et fragments de pots placés horizontalement dans une ancienne porte murée (mur Nord de la salle 2).

— goulots d'amphores mis bout à bout à travers certains murs pour servir de conduit acoustique (salles 1-5, à 75 cm du sol, et salles 15-19, à 59 cm du sol),
— goulots enfoncés dans les murs de certaines salles, juste au-dessus du sol, et situés dans l'axe de tenons en os de chameaux (salles 20, 29).

Il convient également de noter dans les murs la présence de *tenons* ou *suspensions* sous forme de cornes (de gazelles?) ou os (de chameaux?) (salles 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 12, 29).

2. VOÛTES-COUPOLES. Toutes les salles du petit ermitage primitif (la cuisine 11 mise à part) étaient voûtées en brique crue rectangulaire (41 × 23 × 8 cm) et conservaient leurs départs de voûte.

Toutes les nouvelles salles de la seconde période, y compris la salle de prière 18, étaient également voûtées. Bien que les départs de voûte de ces salles, à une exception près (salle 15), aient été détruits, différentes observations confirment cette hypothèse :

— épaisseur des murs,

[1] Etude des enduits dans *BIFAO* 80 (1980), p. 354-56. — [2] Voir ci-dessous *Annexe 2 : Céramique*, p. 186.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— leur écrasement provoqué par une charge considérable que seules les voûtes sont à même de fournir,

— enfin il faut signaler la découverte, par la Mission Egyptienne du Service des Antiquités dans le kôm 230 [1], d'une salle de prière (type salle 18) avec une coupole, en partie conservée, de 5,50 m de diamètre. Or la coupole de la salle 18 de notre monastère ne faisait qu'un à deux mètres de plus de diamètre (6,60/7,50 m).

Toutes les voûtes des deux monastères, partiellement subsistantes, obéissent au même principe de construction, principe s'adaptant à toutes les salles de plan rectangulaire ou carré.

Les quatre murs d'une salle étant au même niveau horizontal, deux arceaux en brique crue, inclinés à 45°, sont appuyés sur les deux plus petits murs opposés de la salle. D'autres arceaux, appuyés sur les précédents et conservant la même inclinaison, se dirigent l'un vers l'autre, en sens inverse, faisant progressivement passer le plan carré de chaque extrémité de la salle à un plan semi-circulaire. A leurs jonctions, ces arceaux s'interpénètrent jusqu'à la complète fermeture de la voûte ou coupole.

La plupart des voûtes du petit ermitage primitif et des nouvelles salles de la seconde période ont été construites à partir d'un même niveau horizontal des murs, soit respectivement : 110 et 140 cm par rapport au sol pour le petit ermitage et 160 cm pour les nouvelles salles.

Les briques crues des arceaux étaient calées entre elles avec des tessons.

3. NICHES. Elles sont toutes faites en brique crue sur plan rectangulaire ou circulaire. Quelques variantes de ces deux formes cependant sont à signaler : une niche rectangulaire avec deux petites niches intérieures (salle 15, mur Sud) et une niche rectangulaire partagée en son milieu par une retombée de sa voûte (salle 18, mur Sud).

Les niches sont ordinairement voûtées en berceau ou en semi-coupole, mais quelques-unes présentent un plafond horizontal d'assez grande portée (salle 15, murs Nord et Sud). La niche du mur Sud de la salle 15, fermée d'ailleurs par une porte à battant, faisait en quelque sorte office de placard.

D'après leurs dimensions, les niches se répartissent en trois groupes :

— les grandes niches encadrées de colonnettes et de chapiteaux, généralement situées dans des salles de prière (salles 4, 5, 12, 18 et 23),

— les niches moyennes sans décoration architecturale et d'usage plus ou moins bien défini, la niche à gargoulette (?), par exemple, de la salle 18, mur Sud,

— les petites niches généralement placées sous les grandes, dans les salles de prière 4, 12, 18 et 23, ou les petites servant de marche pour pénétrer à l'intérieur d'un réduit (silo 25).

Toutes ces niches, grandes et moyennes, sont placées à portée de main, souvent à la même hauteur du sol : 70/90 cm pour les niches du petit ermitage et 80/100 cm pour les niches des nouvelles salles de la seconde période (exception faite de la niche à gargoulette (?) (salle 18), placée à 115 cm du sol.

[1] Voir ci-dessus p. 160 n. 2.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. PORTES. Elles sont de deux types : sans battant et avec battant.

Les portes *sans battant* sont généralement faites d'une ouverture dans le mur, sans feuillure, couverte d'un arc en brique crue. Cet arc, dans le petit ermitage primitif, était en saillie sur les montants de la porte (salle 4, portes Est, et salle 1, porte Nord).

Les portes *avec battant* présentent la même ouverture que les portes précédentes (la saillie de l'arc mise à part) avec, en plus, des éléments indispensables à l'installation et au fonctionnement du battant :

— un cadre en bois pris dans l'épaisseur des montants et servant de feuillure,

— un battant en bois, monté sur pivot, placé en retrait du cadre de façon à se plaquer contre lui,

— une serrure montée sur le battant et une gâche creusée dans le montant pour recevoir le pêne de la serrure.

Le cadre en bois était fixé, en haut et en bas, par des tenons scellés dans les montants en brique crue de la porte. En outre quelques briques cuites, maçonnées entre le cadre et les montants en brique crue, assuraient la solidité de l'ensemble. Un seuil en brique cuite, à l'aplomb du cadre le maintenait également à sa base tout en assurant le scellement d'une crapaudine.

La partie supérieure de la porte, située entre le haut du cadre et l'intrados de l'arc, était murée avec des briques cuites. Ce mur présentait, du côté du battant, une plate-bande horizontale ébrasée pour permettre le passage du battant. A l'extrémité de la plate-bande était scellée la contre-crapaudine.

Des tessons étaient utilisés : pour le scellement des tenons du cadre en bois, pour fermer les gros joints entre le cadre en bois et les montants en brique crue, et pour permettre à l'enduit des montants de rattraper le niveau du cadre en bois.

Deux portes de ce type (entrée des salles 1 et 3) ont été trouvées pratiquement intactes ainsi qu'une fenêtre fermée par un battant (salle 27, mur Sud). Certaines portes (salle 23), d'après l'étude de leurs gâches de serrure, étaient probablement à deux battants. Toutes ces portes obéissaient au même principe.

5. SOLS. Ils sont en général d'une grande uniformité : chape de chaux et de sable avec ou sans graviers. Ils sont constitués de plusieurs chapes superposées, les caractéristiques de chaque chape variant selon des principes bien définis et bien connus [1].

A proximité de certaines portes, des *pots étaient encastrés dans le sol,* l'ouverture (ø : 11, 12 et 14 cm) affleurant la partie supérieure de la chape (salles 1, 3, 12, 13, 15, 17 et probablement 5, 6, 23, 27).

Des pierres, ordinairement calcaires, étaient scellées dans les chapes de certaines salles pour marquer des emplacements privilégiés (salles 1, 12, 15, 23 et peut-être 4, 18).

Enfin des tessons étaient occasionnellement utilisés en avant ou en arrière des seuils pour renforcer la chape (salles 1, 3); parfois même des pierres remplaçaient les tessons (salles 15, 23, 27).

[1] *BIFAO* 80 (1980), p. 357-8.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

ANNEXE II : CÉRAMIQUE

par Pascale BALLET

Parallèlement au dégagement des structures architecturales et au relevé des inscriptions et du décor pariétal, la céramique du Kôm 167 des Kellia a fait l'objet d'une étude préliminaire [1]. Indépendamment de la publication des fouilles suisses [2], il semblait important de mener une enquête permettant de comprendre le fonctionnement général de cet ermitage de taille moyenne et d'apporter un nouvel éclairage sur la céramique kelliote, confirmant ou nuançant les résultats déjà obtenus.

D'emblée, la céramique du Kôm 167 se signale par son intégration au mode de construction : tessons calant les voûtes, consolidant les murs de brique, dans l'épaisseur desquels sont parfois encastrées horizontalement des amphores [3]. A l'exception de celles-ci, aucun vase intact ne fut retrouvé; phénomène peu étonnant, car les exemplaires complets sont généralement trouvés en place sur le niveau d'occupation, atteint pour une minorité de pièces à la fin de notre séjour. La base de notre documentation fut donc constituée de fragments, provenant essentiellement de l'accumulation de sable et de débris de voûtes effondrées à l'intérieur des salles. Cette absence de stratigraphie porte évidemment préjudice à tout essai de datation que peut fournir en d'autres lieux le contexte archéologique.

Notre premier souci fut de jeter les bases d'une classification interne, propre à la céramique du Kôm 167, tout en respectant les indications typologiques établies par Michel Egloff; nos critères de groupement ne font pas seulement appel à la forme, mais aussi à la technique de fabrication et à l'utilisation des récipients.

Les résultats obtenus sont les suivants :

— Un premier groupe est constitué par les fragments de coupes et bols sigillés. La texture de la pâte est fine, compacte, sans adjonction apparente de dégraissants; l'engobe est orangé, rosé, parfois rouge; le rebord est souvent plus foncé que les parois, indiquant un probable empilement des pièces lors de la cuisson [4]. Aucun motif décoré au poinçon n'est à signaler; par contre, les parois extérieures sont fréquemment ornées de motifs géométriques guillochés.

Dérivés de certains types sigillés, quelques fragments en imitent la forme, mais la qualité de leur argile, moins fine, les exclut de cette catégorie bien spécifique.

[1] Nous remercions Monsieur Jean Vercoutter, directeur de l'IFAO et Monsieur le Professeur Antoine Guillaumont de nous avoir confié l'étude de la céramique du kôm 167. Notre séjour se termina avant la fin de la campagne; nous n'avons donc pris connaissance que d'une partie de la céramique recueillie cette année.

[2] M. Egloff, *Kellia. La poterie copte. Quatre siècles d'artisanat et d'échanges en Basse Egypte*, Recherches suisses d'archéologie copte, III, 1977.

[3] Sur leur utilisation voir Egloff, *o.c.*, 44 et F. Daumas et A. Guillaumont, *Kellia I, kom 219* (FIFAO 28), 1969, p. 22.

[4] Egloff, *o.c.*, p. 76, 80.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— Les récipients dits « à usage culinaire » sont fréquents : plats creux, jattes, marmites, pots de cuisson, ces derniers montrant des traces de feu à l'extérieur. La pâte, apparemment limoneuse, moyennement fine, est souvent micacée; on note la présence de dégraissants végétaux. Parfois engobées, ces formes sont dans quelques cas peintes de bandes parallèles et de pastilles.

— Parmi les amphores, deux types dominent : sont très abondamment représentées les amphores de pâte claire, probablement marneuse, à inclusions minérales nombreuses (quartz, particules noires et blanches); elles semblent apparentées aux exemplaires que Michel Egloff fait correspondre à « l'image-type de l'amphore romaine » [1]; elles sont pourvues d'anses cannelées.

Le second type concerne les « amphores-obus » [2], dont nous avons trouvé un exemplaire intact dans l'épaisseur du mur ouest de la salle 4 (Pl. XXXVIII, A); la pâte est proche, mais avec inclusions sableuses, de celle des récipients culinaires; sous le rebord subsistent des restes de plâtre, traces probables du bouchon scellant l'orifice.

— Dans la catégorie des bouteilles et des pichets, les gargoulettes sont représentées par des fragments de col, de filtre et des tessons décorés de pastilles, de bandes parallèles ou ondulées peintes en noir [3]; la pâte est fine et poreuse. On rencontre aussi des pichets à cannelures verticales excisées [4].

— Enfin, appartiennent au groupe des objets liturgiques les fragments de coupes décorées proches des calices à encens identifiés par Michel Egloff [5]. Les traces de suie à l'intérieur indiquent soit qu'elles étaient affectées à cet usage, soit qu'elles faisaient office de lampes.

Ne pouvant traiter exhaustivement l'ensemble du matériel céramique recueilli en grande quantité chaque jour, nous avons opté pour l'examen complet des fragments provenant de la salle 18, dont le sol fut atteint à la fin de notre mission. Ce principe permet de connaître avec précision la répartition des groupes définis précédemment, la totalité des tessons significatifs (rebords et fonds) dépassant la centaine. Le pourcentage (fragments de rebords) des groupes est le suivant :

Groupe 1 (sigillée)	18 %	
Groupe 2 (récipients culinaires)	36 %	
Groupe 3 (amphores)	29 %	
Groupe 4 (bouteilles et pichets)	0 %	(mais trois fragments décorés)
Groupe 5 (objets liturgiques)	6 %	
Divers	11 %	

Pour chaque type, le pourcentage correspond au nombre de récipients différents, à l'exception du groupe 3, les rebords étant si proches les uns des autres qu'il est difficile de savoir s'ils n'appartiennent pas à quelques amphores seulement.

[1] *Id., Ibid.* T 164, 166, 168-9, pl. 57-8; il semble toutefois que les argiles ne soient pas les mêmes.

[2] *Id., Ibid.* T 182-3, pl. 60-1.

[3] *Id., Ibid.* tableau 3, 58 (galon perlé, ligne ondulée perlée).

[4] *Id., Ibid.* T 227-8, pl. 72, 2-5.

[5] *Id., Ibid.* T 301-7, pl. 84-5.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La plupart des exemplaires recensés du Kôm 167 s'intègre globalement dans la typologie établie par Michel Egloff; toutefois, les comparaisons effectuées systématiquement entre nos fragments et les types provenant des fouilles suisses nous ont fait constater la rareté des similitudes; si les centres de fabrication sont les mêmes pour l'ensemble de la céramique kelliote, l'emploi du tour n'exclut pas une certaine diversité, dont l'indice le plus sûr est le profil des rebords variant d'une forme à l'autre.

Ces préliminaires posés, on remarque que la sigillée du Kôm 167, assez bien représentée par le *Late Roman D* et la « sigillée égyptienne » comprend fort peu de *Late Roman A* et *B;* la typologie des amphores est relativement restreinte : seules les formes apparentées aux T. 164-166, et 182-3 [1]) semblent avoir été utilisées dans l'ermitage. Enfin, quelques récipients n'apparaissent pas dans le corpus de la céramique kelliote : nous signalons ici seulement un fragment de coupelle sigillée (Pl. XXXVIII, C); dans le domaine des motifs peints, un tesson (de plat creux probablement) présente une composition différente de celle que l'on rencontre habituellement (Pl. XXXVIII, B).

Reste la question délicate de la datation : nous ne pouvons recourir au contexte archéologique puisque les fragments étudiés proviennent de l'ensablement de l'ermitage; on peut supposer qu'ils sont au plus tard contemporains de la dernière occupation monastique du site. Dans l'immédiat, les seules indications dont nous puissions disposer sont fournies par les datations établies par Michel Egloff : les exemplaires comparés s'échelonnent de la fin du IVe siècle au VIIIe siècle [2], avec une tendance pour la seconde moitié de cette période.

Quant à la provenance de cette céramique, il est hors de doute que nous sommes en présence de productions différenciées issues de divers ateliers de fabrication, dont nous aurons à déterminer la localisation géographique. Cette localisation est probablement à rechercher en dehors de l'Egypte (sigillée, quelques amphores?), mais aussi et surtout en Egypte même (récipients culinaires) et peut-être, bien que nous n'ayons aucun indice archéologique le confirmant, aux Kellia.

[1] Cf. *supra* n. 1-2 p. 187.

[2] L'amphore-obus de la salle 4 (*supra*, p. 187) est typologiquement intermédiaire entre le T 182 (début Ve siècle jusqu'au VIIe siècle) et le T 183 (seconde moitié du VIIe siècle); Egloff, *o.c.*, 116-7. Nous ne pouvons être plus précis dans ce rapport, l'établissement de la datation nécessitant une recherche ultérieure approfondie.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

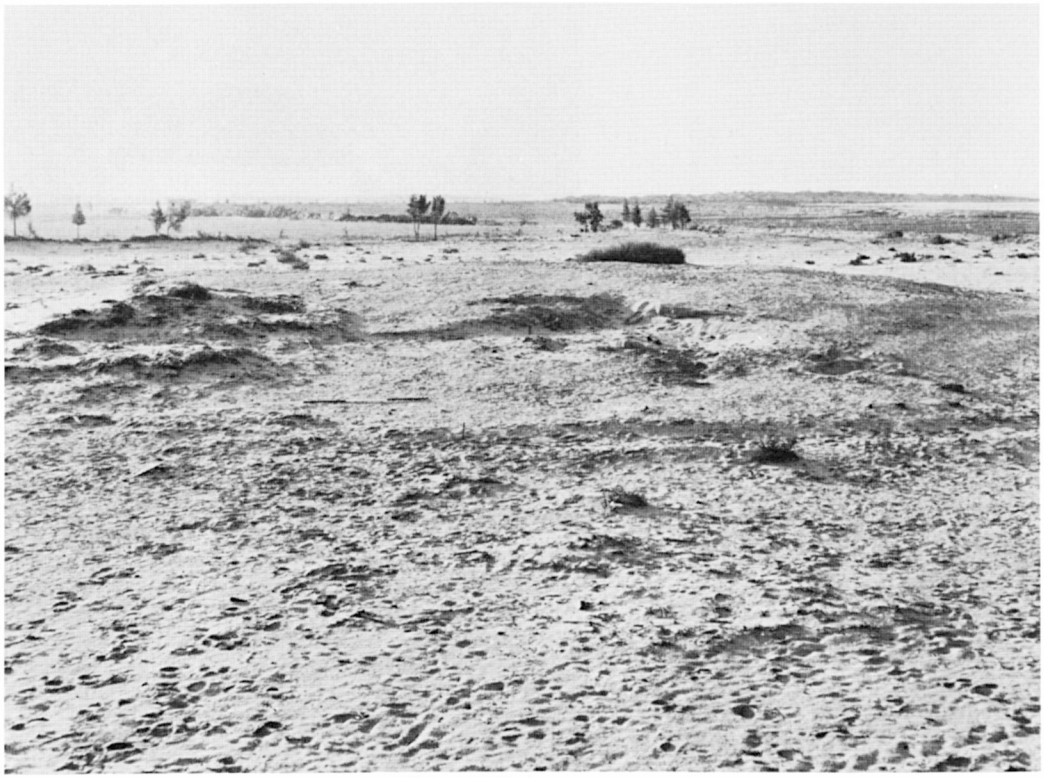

A. — Le kôm 167 avant la fouille vue de l'Ouest (Photo G. Andreu).

B. — Le couvent ancien : salle de prière 4 au premier plan.
Vue de l'Ouest (Photo G. Andreu).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

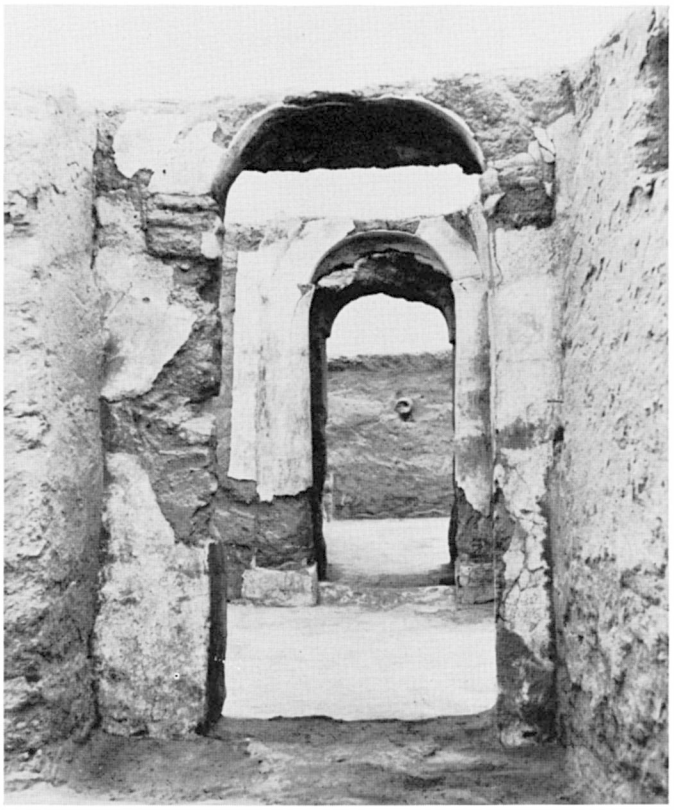

A. — Entrée du couvent ancien. Porte donnant accès aux pièces 1-2 (Photo G. Andreu).

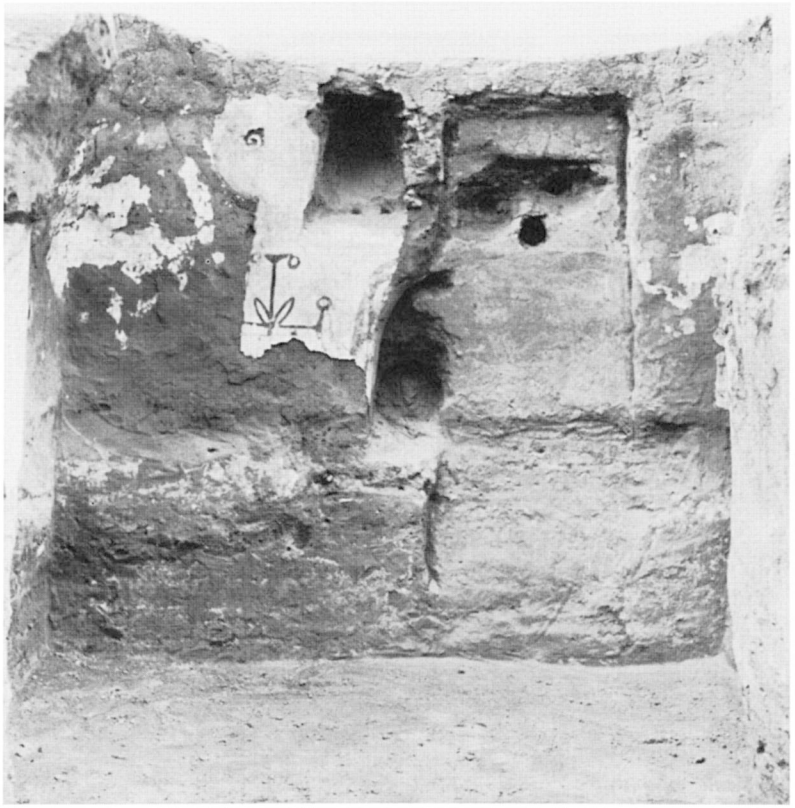

B. — Salle 2, mur Nord : étapes successives (Photo G. Andreu).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

A. — Couvent ancien : l'appartement du disciple (pièce 13 au premier plan). Vue de l'Ouest (Photo G. Andreu).

B. — Extension postérieure du couvent : Pièces 15-16 au premier plan. Vue de l'Est (Photo G. Andreu).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

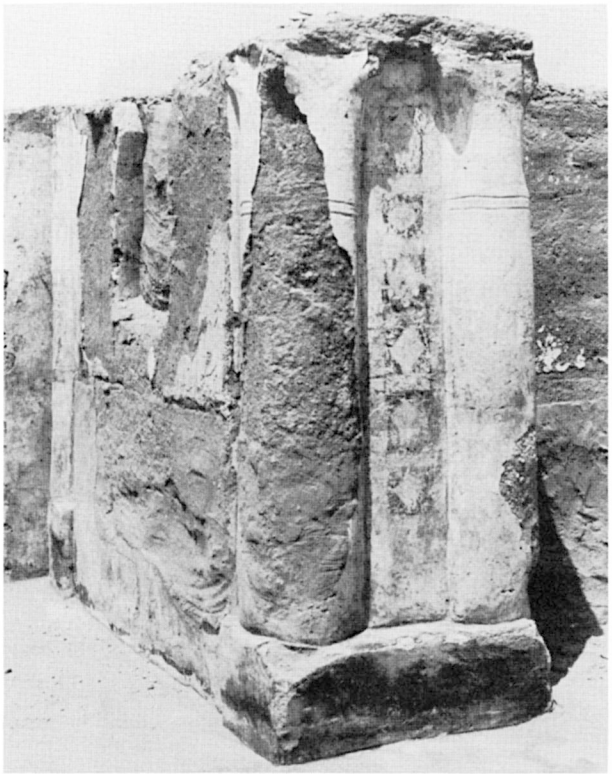

A. — Pilastre Ouest entre 15 et 16 (Photo G. Andreu).

B. — L'extension du VIIe siècle : salle de prière 18 au premier plan. Vue de l'Ouest (Photo G. Andreu).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

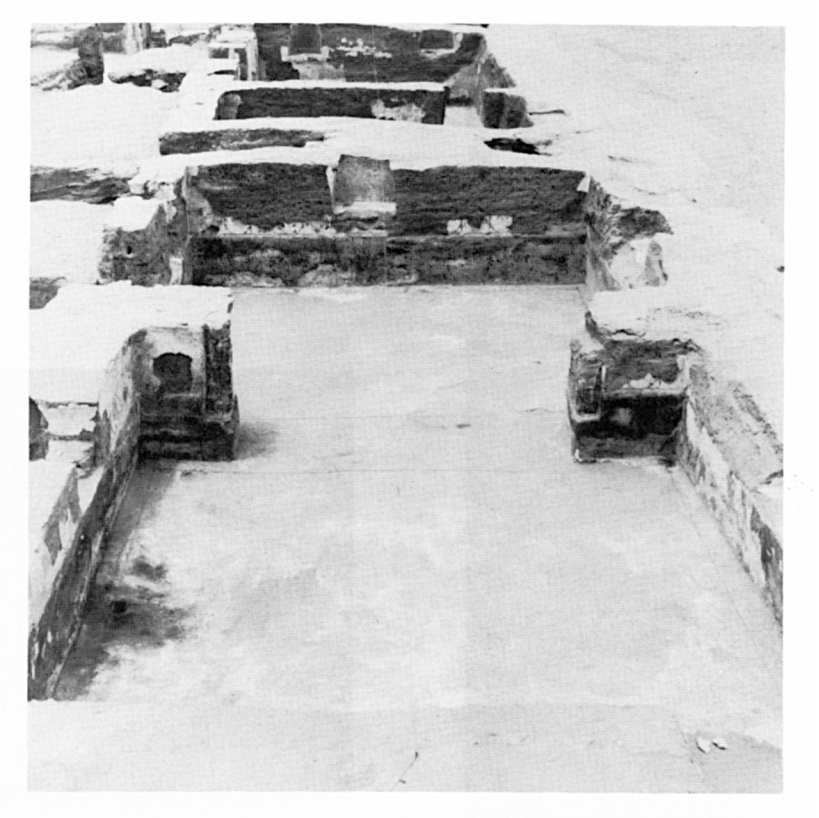

A. — Groupe adossé au Nord : Pièces 28-27 au premier plan.
Vue de l'Est (Photo G. Andreu).

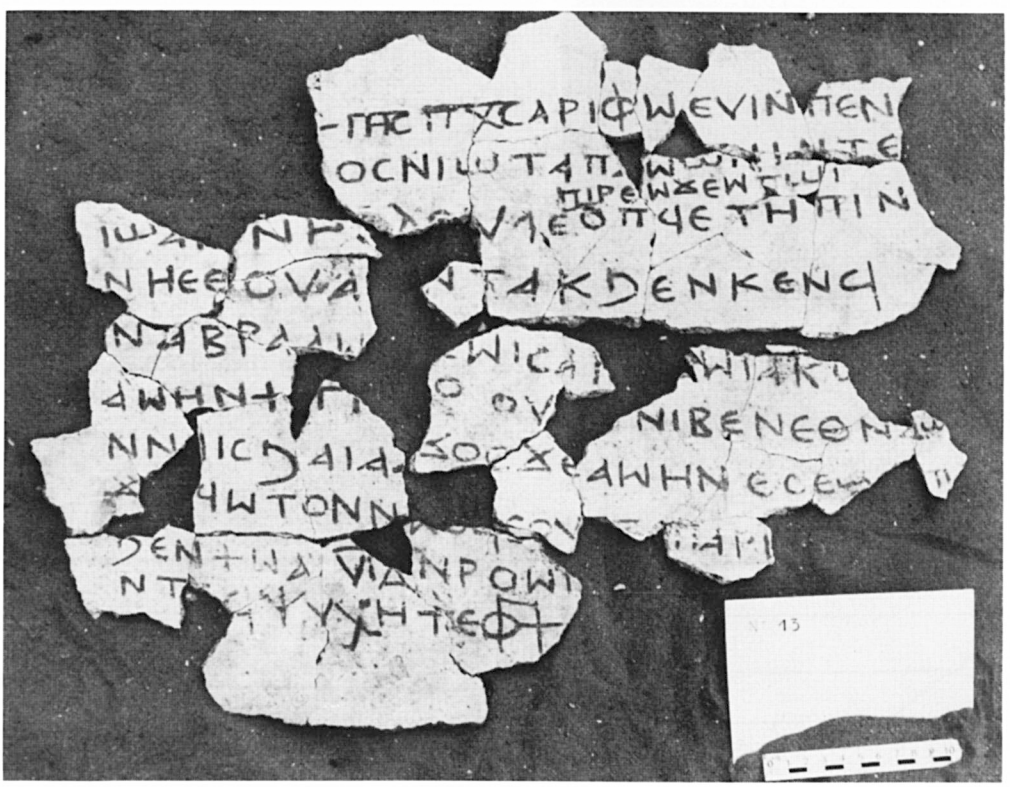

B. — Exemple de memento obituaire trouvé en fragments dans la salle 27.

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

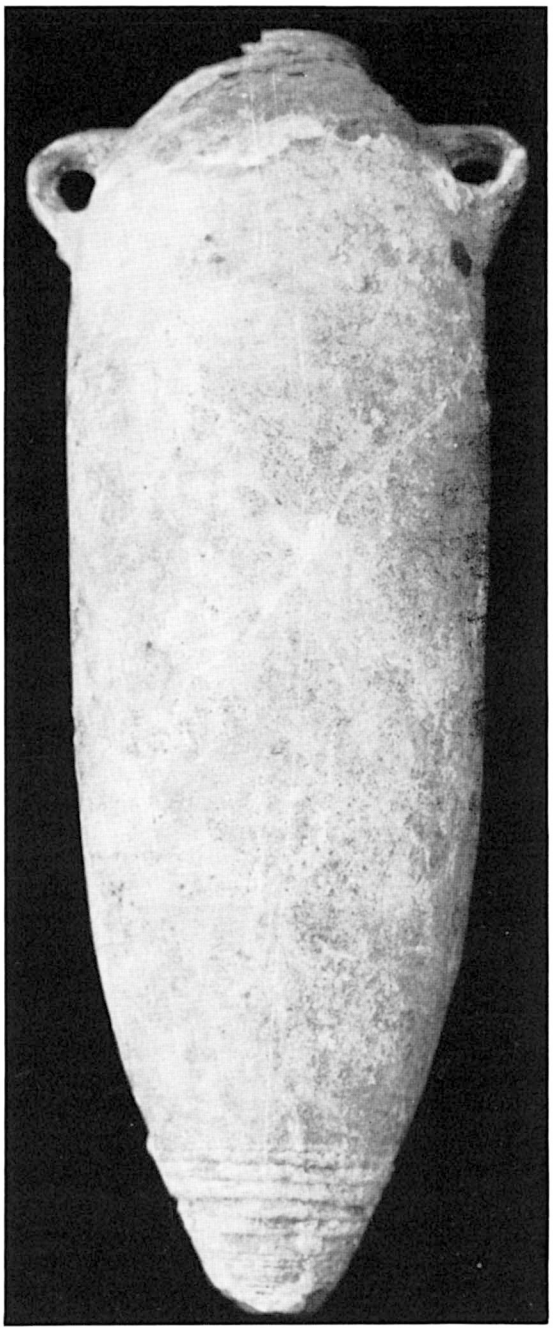

A. — Amphore-obus (Ech. 1 : 5).

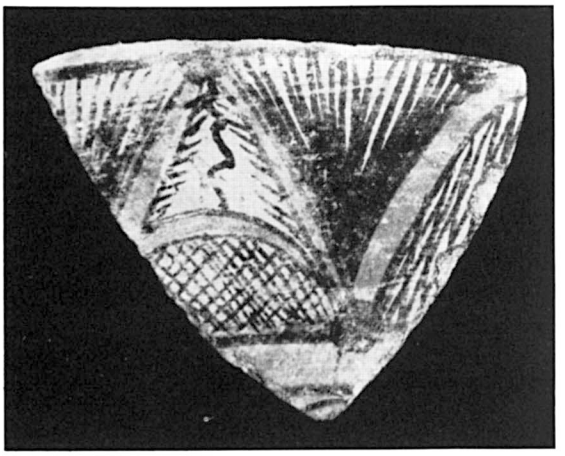

B. — Fragment décoré (Ech. 1 : 2).

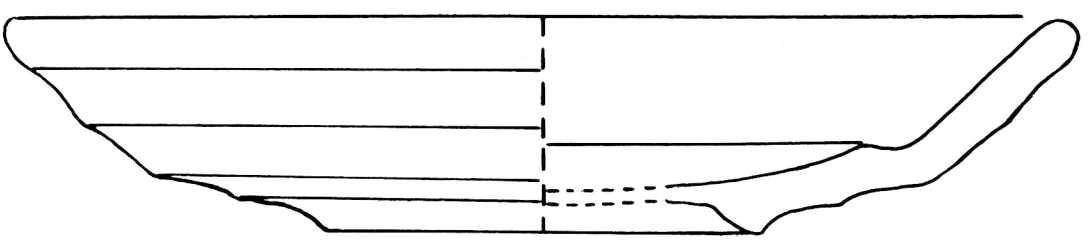

C. — Fragment de coupelle sigillée (Ech. 1 : 1).

BIFAO 81 (1981), p. 159-188 Guillemette Andreu-Lanoë, René-Georges Coquin, Pascale Ballet, Georges Castel, Patrick Deleuze, Pierre-Henry Laferrière
Septième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1981). Rapport préliminaire [avec 4 dépliants et 6 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net